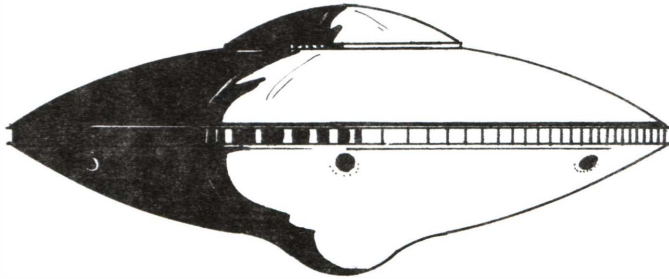


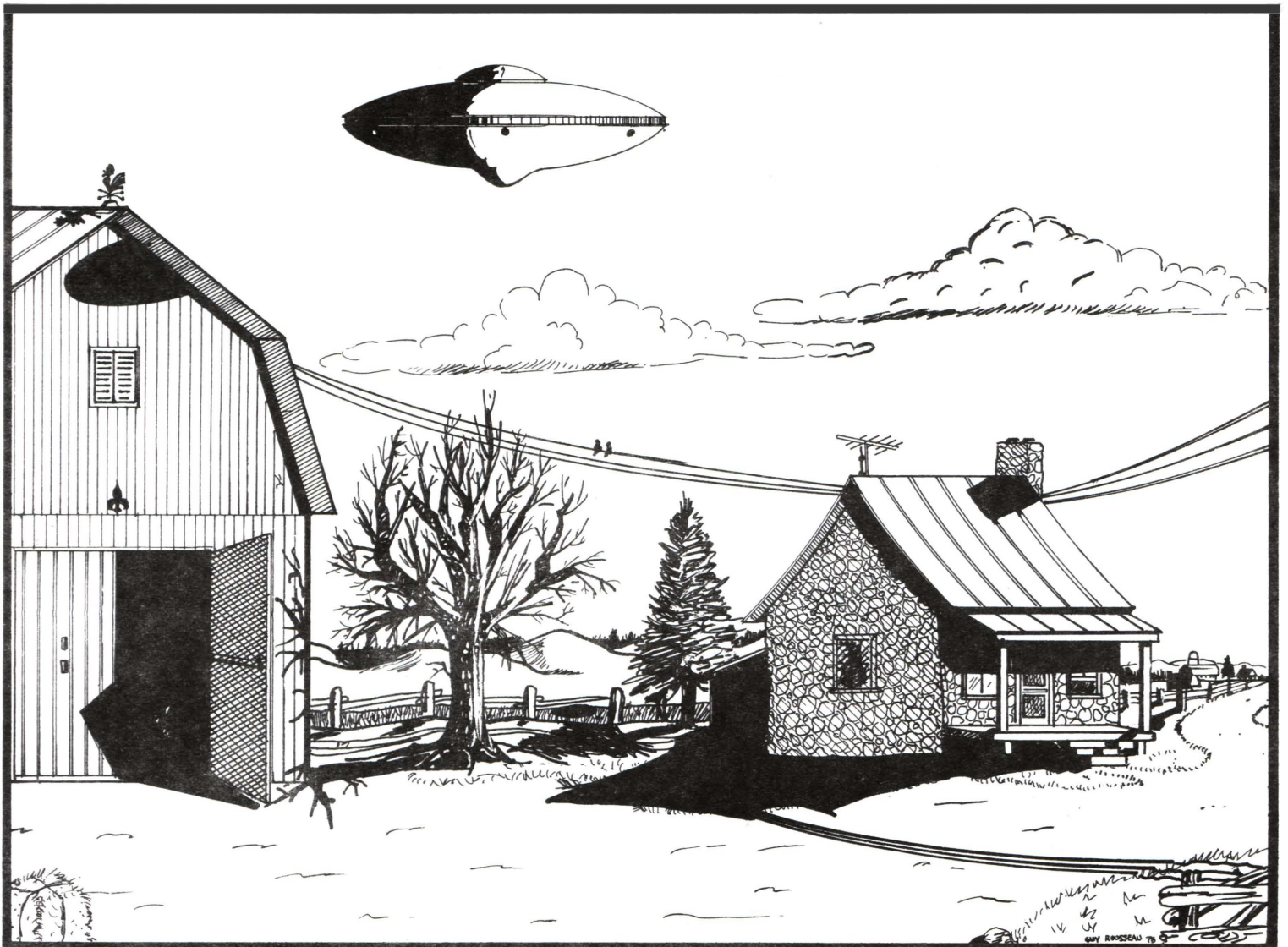
UFO • QUEBEC

\$1.00

INFORMATIONS
RECHERCHES



NO: **5**



RESEAU UFO QUEBEC

SI VOUS OBSERVEZ UN UFO, APPELEZ
TOUT DE SUITE UN DES NUMEROS SUIVANTS
POUR REJOINDRE UN DE NOS ENQUETEURS :

MARC LEDUC 653-7767
Régions de Montréal et de Saint-Bruno

PHILIPPE BLAQUIERE 467-3630
Régions de Rougemont, St-Hilaire,
St-Hyacinthe

MONIQUE BENOIT 836-2131
Régions de Joliette, Berthierville

WIDO HOVILLE 626-9125
Régions de Montréal, les Laurentides.

NOUS ENVERRONS QUELQU'UN SUR LES
LIEUX AUSSI VITE QUE POSSIBLE.

DEVENEZ CORRESPONDANT LOCAL DE
UFO-QUEBEC EN NOUS FAISANT CONNAITRE
VOS NOM ET NUMERO DE TELEPHONE, AINSI
QUE LA REGION OU VOUS HABITEZ.

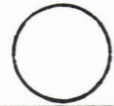
SOMMAIRE



SOMMAIRE.....PAGE 2
 EDITORIAL.....CLAUDE MAC DUFF.....PAGE 3
 ENQUETES AU QUEBEC
 LES OBSERVATIONS DU 14.9.75 (suite)....PH.BLAQUIERE.....PAGE 4
 UN UFO SUR DORVAL.....R.SAPIENZA.....PAGE 5
 ENQUETES EN ABITIBI.....J.FERGUSON.....PAGE 8
 DOSSIER UFO-QUEBEC : LES FILS DE LA VIERGE
 COMSTOCK, N.Y.....W.HOVILLE.....PAGE 12
 NOTES SUR LE PHENOMENE.....M. DE SAN.....PAGE 14
 LA DESCRIPTION DES OVNIS.....M. LEDUC.....PAGE 16
 LES HUMANOIDES (1).....J. HOLT.....PAGE 19
 INFORMATIONS.....PAGE 22

Ont collaboré au numéro 5 : Marc Leduc, Wido Hoville, Philippe Blaquièrre, Robert Sapienza, Jeff Holt, Monique Benoit, Jean Ferguson, Maurice de San, Don Dondéri, Claude Mac Duff (articles, chroniques et enquêtes). Claude Mac Duff (rédaction, traduction et dactylographie), Guy Rousseau (illustration des articles et dessin de couverture). Norbert Spehner et Marc Leduc (mise en page).

S'il y a un " X " dans ce carré, cela signifie que votre
abonnement se termine avec le présent numéro.



UFO QUEBEC BP 53 DOLLARD DES ORMEAUX CANADA PQ



De gauche à droite : R.Sapienza, Jeff Holt, Paul Blaquièrre, Claude Mac Duff, Marc Leduc, J. Musgrave (au premier plan) et Wido Hoville.



UFO-QUEBEC souhaite la bienvenue à Guy Rousseau, collaborateur à la revue pour l'illustration et le graphisme.

UFO - QUEBEC est édité par l'association UFO - QUEBEC à but non lucratif.

PRESIDENT

WIDO HOVILLE

VICE-PRESIDENT

PHILIPPE BLAQUIERE

MEMBRES ACTIFS ET ENQUETEURS

CLAUDE MAC DUFF
 MARC LEDUC
 PAUL BLAQUIERE
 JEAN-LOUIS BLAQUIERE
 GEORGES ETHIER
 ROBERT SAPIENZA
 PIERRE SMITH

CONSEILLERS SCIENTIFIQUES

DON DONDERI, Ph.D., Psychologie
 JEFF HOLT, B.Sc., M.Ed. Biologie
 MARCEL CONSTANTIN, Physique
 GUY TARDIF, Photographie



5

EDITORIAL

claud mac duff

PREMIER TRIMESTRE 1976

I S S N 0317 - 9311

UFO-QUEBEC EST UN MAGAZINE TRIMESTRIEL D'INFORMATION ET DE RECHERCHE SUR LES OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIES (OVNI), DESIGNES INTERNATIONALEMENT PAR UFO

REDACTEUR EN CHEF

CLAUDE MAC DUFF

TOUS LES ARTICLES, DESSINS ET PHOTOS DEVANT ETRE PUBLIES DOIVENT ETRE ENVOYES A L'ADRESSE SUIVANTE :

UFO-QUEBEC
BOITE POSTALE 53
DOLLARD-DES-ORMEAUX
QUEBEC, CANADA

H9G 2H5

Le magazine UFO-QUEBEC est disponible gratuitement en échange d'autres publications du même genre.

Dépôt légal à la Bibliothèque Nationale du Québec.

Dépôt légal à la Bibliothèque Nationale du Canada, Ottawa.

Copyright © UFO-QUEBEC, 1^{er} trimestre 1976.

Tarif des Abonnements :

Abonnement régulier :
4 numéros pour \$ 4.00 (1 an)

Abonnement de soutien :
4 numéros pour \$10.00 (1 an)

EUROPE : Ajouter \$ 1.00,
service par avion.

Un numéro : \$ 1.00

Libellez les chèques ou mandats-poste à l'ordre de UFO-QUEBEC.

Faites parvenir les abonnements à l'adresse de la revue.

QUAND VOUS VOUS ABONNEZ, N'OUBLIEZ PAS DE MENTIONNER A PARTIR DE QUEL NUMERO VOTRE ABONNEMENT DOIT COMMENCER. MERCI.

UFO-QUEBEC a un nouveau visage !

Hé bien oui, comme nous vous l'avions promis dans le numéro 4, et comme vous pouvez vous en rendre compte maintenant, le magazine a fait "peau neuve" grâce au talent de Guy Rousseau, graphiste-artiste professionnel qui a offert ses services à la revue. Dorénavant Guy donnera le "cachet" professionnel, du côté de l'illustration des cas et des articles, et nous sommes sûrs que les lecteurs apprécieront, eux aussi, ses bons talents, visibles à trois reprises dans le présent numéro.

Nous avons également tenté d'améliorer le contenu de la revue en tenant compte des suggestions et remarques reçues; nous avons surtout tenté de varier un peu plus les sujets et de diversifier l'information car, bien entendu, nombre d'activités différentes entrent en ligne de compte dans la recherche.

Notre Directeur, Wido Hoville, a eu le plaisir de recevoir, en décembre 1975, M. John Musgrave, de passage à Montréal. Cette visite faisait partie de l'itinéraire de M. Musgrave qui, présentement, traverse le Canada dans le but de rencontrer des chercheurs et de réunir le plus de renseignements possibles sur l'actualité canadienne et québécoise, laquelle sera présentée dans son prochain livre qu'il prépare en même temps. Musgrave est le chercheur de la Province d'Alberta qui a réussi à obtenir une subvention de 6 000 dollars du Gouvernement du Canada dans le but de mener une étude sur les cas d'observations de l'Ouest Canadien.

L'invitation que je lançais dans les 4 premiers numéros de UFO-QUEBEC a eu de bons résultats. En effet, de plus en plus de chercheurs du Québec, isolés ou en groupes, communiquent avec nous dans le but de nous informer sur leurs activités et leurs projets. Parmi tout ce monde il y a maintenant des groupes assez bien structurés qui désirent échanger avec d'autres groupes, et comme il est dans la ligne de pensée de notre groupement de collaborer avec tous, il nous fait plaisir de passer le message; après tout, "faut se parler".

Dans le même ordre d'idée, et sur une base d'échange, des groupements confrères d'Europe et des Etats-Unis font mention, régulièrement, dans leurs publications, de la revue et du groupement UFO-QUEBEC, ainsi que du travail que nous effectuons, au Québec. Grâce à cette collaboration, le réseau "ufologique" s'étend de plus en plus, augmentant l'efficacité et le rendement de la recherche. Aussi, dès ce numéro 5, nous présentons l'article d'un collègue de Belgique, de la Société Belge d'Etude des Phénomènes Spatiaux, M. Maurice De San; ce texte porte sur les caractéristiques des "cheveux d'ange" tombant quelquefois des UFOs, étude complétant très bien l'article de M. Hoville sur le même sujet à propos d'un cas américain qui lui a été rapporté. Dans le prochain numéro, nous présenterons un autre aspect des cas ufologiques, présenté par un confrère français et dont nous avons dû reporter son article à ce numéro, faute de place et de matériel supplémentaire.

Egalement, UFO-QUEBEC a enquêté sur des cas survenus ces derniers temps, et nous vous présentons ainsi les résultats de ces enquêtes. Remarquons que, grâce à l'actualité et dû à diminution, de la part du public, de la peur de passer pour ridicule en rapportant des cas d'observation, les témoins acceptent maintenant, et de plus en plus, de collaborer pleinement avec les enquêteurs, les gens étant sensiblement plus ouverts à cette réalité.

Enfin, dernier mot, mais non le moindre : dû à certaines mauvaises expériences passées, nous devons aviser nos lecteurs que PERSONNE, A PART LES 13 MEMBRES-FONDATEURS DONT LES NOMS SONT DONNES CI-CONTRE, n'est autorisé à se dire délégué, représentant ou enquêteur officiel de UFO-QUEBEC, que ce soit pour des présentations publiques supposément faites sous l'égide de UFO-QUEBEC, ou pour la vente de livres et de revues, ou pour la publicité dans les média d'information, ou pour toute autre activité engageant le bon renom et la responsabilité du groupement; ceci afin d'éviter des abus, ou de fausses représentations des moyens et des buts de UFO-QUEBEC. Nous nous excusons de cette rigueur et de cette rigidité, mais nous sommes sûrs que les lecteurs comprendront et approuveront notre position.

Voilà donc pour ce numéro 5; maintenant, nous attendons vos opinions sur la nouvelle présentation de la revue, 1976. Lecteurs, écrivez-nous...

ENQUÊTES AU QUEBEC



LES OBSERVATIONS DU 14.09.75

(Suite)

ph. blaquière

Voici deux rapports qui m'ont été envoyés par M. Daniel Robert, notre collaborateur pour la région du Lac St-Jean.

Un premier rapport : 2 témoins de Kénogami qui désirent l'anonymat.

M. et Mme X..., en revenant de La Malbaie, et en passant par le Parc des Laurentides, virent un OVNI. Cela se passait le dimanche soir, 14 septembre 1975, vers 21 h 15. L'observation eut lieu près de Hébertville. Il n'y avait aucune étoile, mais beaucoup de nuages, et le temps était brumeux car il avait plu. L'homme roulait à ce mo-

ment à 50 m/h en direction sud-nord. Ils ne s'arrêtaient pas durant le temps de l'observation, et c'est Mme X... qui vit l'OVNI pendant une période de 25 à 30 secondes. Elle vit l'objet qui se déplaçait à l'horizontale, à travers la vitre de l'auto. Pendant la durée de l'observation il n'y eut aucune interférence ni avec le radio, ni avec le système électrique de l'auto. L'objet n'émettait aucun son et sa vitesse fut estimée comme étant d'environ 75 à 100 m/h, à une élévation de 1 200 à 1 300 pieds. La dame remarqua que les évolutions de l'objet n'étaient pas celles d'une machine conventionnelle. Cet objet avait la forme d'un requin. Il était d'apparence solide et émettait une drôle de luminosité : c'était étincelant comme de la paillette. (VOIR DESSIN POUR DETAILS).

Un deuxième rapport : celui de la famille John Vasil, d'Arvida.

Lieu de l'observation : A quelques milles de Boileau, dans le petit parc du Lac Ha ! Ha !
Température : Ciel partiellement dégagé, étoiles et Lune visibles.
Heure : 21 h 10.

Voici le récit d'une aventure inoubliable que nous a fait parvenir Mme Normande Vasil.

" C'est dimanche soir, le 14 septembre 1975. Il est environ 20 h 30. John, mon mari, mes deux enfants et moi-même faisons le chemin de retour de Baie St-Paul à Arvida, par le Petit Parc du Lac Ha ! Ha ! La route est à peu près déserte ce soir-là; sur une distance de 50 milles, nous n'avons rencontré qu'une auto.

Tout à coup, dans le parc, une lumière venant d'en arrière de l'auto nous éclaire; son intensité est aussi forte que celle qui nous viendrait d'une auto nous suivant de très près avec ses lumières hautes ouvertes. Or, il n'y avait aucune lumière, ni auto derrière, devant ou de côté, nous nous en sommes assurés. Cette source éclairante nous est apparue à deux reprises.

Un peu plus loin, dans le Parc, c'est l'auto qui fait des siennes : un bruit de grondement semblant provenir des roues nous laisse perplexes. John veut arrêter l'auto et sortir pour essayer de découvrir d'où vient ce bruit insolite; je suggère d'attendre que nous soyons rendus parmi les gens pour le faire, vu que ce bruit ne dérange rien la bonne conduite de l'auto. Il accepte et au bout de 2 minutes environ, le bruit arrête, pour ne plus revenir.

Jusque là nous sommes restés calmes et notre curiosité n'a pas été mise trop à l'épreuve; la preuve en est que nous n'avons même pas cherché à trouver les causes véritables de la "source éclairante", ni de la regarder de plein front. Nous le regrettons mais c'est trop tard... Le tout se serait passé sans commentaires de notre part, si ces événements n'avaient pas précédé ce qui suit.

Vers 21 h 10, il fait très noir et nous roulons seuls à quelques milles de Boileau. Tout à coup nous sommes éblouis par une lumière intense qui nous éclaire pendant quelques secondes, comme en plein jour. Cette lumière était de beaucoup supérieure à l'éclat d'un flash, mais d'un flash géant nous entourant sur une bonne distance. En même temps ma fille de 7 ans et moi-même apercevons à notre gauche une boule lumineuse vert pâle qui descendait presque à la verticale avec une tendance oblique; elle va plus vite qu'un avion. Cet objet se trouve au-dessus d'arbres à environ $\frac{1}{4}$ de mille de la route. Là je perds le contact visuel avec la boule lumineuse : elle pouvait être à 30 pieds au-dessus du sol.

Le tout n'a duré que quelques secondes mais combien elles furent intenses en émotions. Inutile de dire combien nous restons impressionnés après une telle apparition ! C'est la fin de notre aventure mais le commencement d'une série d'interrogations. Une chose est certaine, c'est qu'il ne s'agissait pas d'avion, ni d'hélicoptère, ni de météorite, ni de gaz.

Immédiatement après, nous avons pensé que les trois éléments pouvaient s'associer, autrement dit qu'il y avait un lien entre eux. Avec nos émotions du moment qui hantaient notre raison, et notre besoin de "savoir", nous n'avons pas poussé plus loin. Nous aurions pu arrêter l'auto et aller voir juste au-dessous de l'endroit de la "boule verte" pour constater si elle avait laissé des traces : nous ne l'avons pas fait et avons continué sagement notre route. Moi qui aime aller au fond des choses et qui en ai l'habitude, je me sens frustrée de ne pas en savoir davantage sur cette aventure véridique et authentique.

Je crois vraiment que nous avons vu, je ne dirai pas une "soucoupe volante" (expression qui fait péjoratif pour certaines gens), mais un OVNI.

Avant, mon mari était très incrédule face à ces descriptions d'OVNI, mais depuis le 14 septembre dernier, il ne peut qu'admettre ce que nous avons vu et endosser mon récit, exception faite de la boule vert pâle qu'il n'a pas aperçue parce qu'il était trop préoccupé par la route.

Il y a d'autres témoignages qui viennent corroborer mes affirmations et je souhaite que d'autres récits s'ajoutent.

Comme détails supplémentaires : l'objet avait la forme d'un disque, les bords étaient impossibles à distinguer; à bout de bras l'index cachait l'objet.

leur pouvoir pour donner à ces observateurs qualifiés le sentiment qu'ils ont imaginé tout cela... Alors, plutôt que de courir le risque de devenir la risée de autres, ils vont donc nier le tout.

L'année dernière, je discutais justement avec un des surveillants du Centre de Contrôle de la région de Montréal, et il admit ouvertement qu'ils détectaient souvent des UFOs sur le radar; j'eus également l'impression, de par ses paroles, qu'il était préférable "d'oublier tout cela".

UFO SUR DORVAL

Robert Sapienza

Lieu : Aéroport de Dorval, Montréal.

Date : 30 août 1975.

Heure : 22 h 30.

Témoins : Robert Sapienza, technicien des opérations de vol de la compagnie KLM, et M. A.P.L., surveillant d'équipe.

Notre vol de Montréal à Mexico City venait juste de débiter, et j'étais en train d'envoyer des messages télex sur notre Teletype, lorsque A.P.L. vint au bureau pour me dire qu'il y avait une chose étrange volant près de l'aéroport. Notre bureau des opérations de vol est situé près du quai de départ de l'aéroport, lequel est parallèle à la voie de départ No 28. Le ciel était très clair et les étoiles, très brillantes. A ma droite, je pouvais voir les phares d'atterrissage de deux appareils en approche d'atterrissage, et les lumières anti-collision de deux autres avions derrière eux. L'objet que nous voyions était une lumière rotative deux fois plus brillante que les phares d'atterrissage d'un avion. Elle étincelait, ou pulsait, à intervalles irréguliers, et volait sur une trajectoire de 280 degrés, presque parfaitement sur une ligne est-ouest. La caractéristique la plus remarquable de cet objet est qu'il "bondissait" de bas en haut, irrégulièrement, comme une balle de caoutchouc. Quand je vis l'objet pour la première fois, il était juste à la droite de la base d'entretien de Air Canada, ou approximativement au-dessus du rond-point Décarie. Cela prit environ trois minutes pour que l'objet traverse le ciel jusqu'à un point situé à peu près au-dessus du Centre d'Achats Fairview, à Pointe-Claire, auquel point il commença à monter dans une arc d'environ 45-60°. Il avait volé à environ 60-75° au-dessus de l'horizon. Il est presque impossible d'évaluer correctement les dimensions, l'altitude et la vitesse de l'objet.

Il était aussi gros qu'un gros pois vert tenu à bout de bras. Quand il commença son ascension, il commença à diminuer de taille, quoique sa pulsation pouvait encore se voir très bien.

Il prit deux ou trois autres minutes avant de disparaître complètement. Pendant l'observation, mon surveillant A.P.L. téléphona à la Tour de Contrôle pour savoir si les opérateurs pouvaient le suivre au radar. Quoique à ce moment l'objet fut encore visible, la Tour répondit ne pas avoir connaissance d'une détection au radar de l'objet, ni de contact visuel. Mon surveillant trouva cela extraordinaire, car il est impossible qu'un opérateur de la Tour de Contrôle puisse voir les phares d'atterrissage d'un appareil en approche d'atterrissage à sa droite, et ne pas voir un objet deux fois plus brillant que ces phares, et ce juste devant lui ! A.P.L. fit de son mieux pour préciser à l'opérateur la posi-

tion de l'objet, mais sans résultat. La seule réponse fut : " Nous ne voyons rien là... Il n'y a rien sur notre radar ". Alors là, A.P.L. raccrocha brusquement, très déçu.

Nous ne pouvions que nous regarder et nous demander pourquoi la Tour nous mentait : nous l'avions vu tous les deux... et c'était encore visible... mais disparaissait lentement au loin. Si la Tour avait eu une explication plausible sur la nature de l'objet, elle l'aurait dit. Je suis persuadé que les opérateurs voyaient l'objet, le détectaient même au radar... mais étaient incapables de la classer en tant qu'objet "normal"; alors ils réalisaient que c'était un "objet non-identifié", et conséquemment nia le fait.

Ceci est très compréhensible, étant donné le fait que les contrôleurs de trafic aérien, de même que les pilotes, sont très réticents à rapporter les observations d'UFOs, parce que les autorités, habituellement, font tout en

Après l'incident, je fis mon possible pour essayer de m'expliquer cet objet. A date, je suis incapable d'arriver à aucune conclusion. Définitivement, ce n'était aucun type d'appareil connu... volant à basse ou haute altitude. Si cela avait été le cas, l'opérateur ne l'aurait pas nié. Ce ne pouvait pas être un ballon atmosphérique à haute altitude, car l'objet était beaucoup trop brillant, et même dans ce cas un ballon réfléchissant les rayons du soleil (lequel s'était couché depuis un bon moment), ne bondirait pas ainsi si rapidement tout en pulsant. Ce n'était pas non plus un oiseau réfléchissant la lumière : la trajectoire et les caractéristiques étaient trop bien définies, et durèrent trop longtemps, pour que ce fut le cas. Définitivement aussi, ce n'était pas une hallucination, car nous étions deux personnes à le voir. L'objet ne pouvait pas être un satellite, une météorite, un éclair, une inversion de température ou autre phénomène, à cause de sa durée, sa trajectoire, sa luminosité et sa pulsation. N'eut été le fait que la Tour de Contrôle nia l'événement, j'aurais pu alors oublier tout cela. Néanmoins, dû au seul fait qu'un tel objet brillant, bien évident, passât et volât tout près de l'aéroport, bien visible, et qu'il fut nié, me convainc qu'il n'était pas fabriqué de main d'homme, ni qu'il fut un phénomène naturel.

Maintenant, nous savons ce que ce n'était pas... La question est donc : qu'était-ce ?

Essayer d'y répondre serait de la spéculation ! Que le lecteur juge ...

Traduction : C. Mac Duff.





Lieu : Berthierville.
Date : jeudi, 29 janvier 1976.
Heure : 19 h 15.

Description du fait : L'événement se passe à la périphérie de la ville de Berthierville, C'est un homme qui, le premier, est témoin du phénomène. En sortant de la maison il se dirigeait vers son auto lorsqu'il entendit un bruit étrange, comme un roulement de tonnerre au loin, un grondement étrange pour cette période de l'année, en plein hiver. Il regarde autour et aperçoit dans le ciel, venant de la région de Joliette, quatre objets lumineux couleur rouge feu; sur-le-champ il retourne à la maison avertir sa mère qu'il y avait des avions nouveau modèle qui volaient dans le ciel. Nos 2 témoins voient passer ces 4 étranges machines qui avaient la forme de fuseaux allongés et qui se suivaient à la file indienne, la distance étant égale entre chaque "cigare". Chaque objet avait un diamètre égal à la moitié de la

pleine lune. Ces machines se déplaçaient à une vitesse à peine supérieure à celle d'un petit avion. Ils se déplaçaient sous les nuages. Le bruit accompagnant l'observation était assez fort pour qu'il soit perçu même par

des voisins à l'intérieur de leur maison, et ce malgré la télévision qui jouait fort. Ces machines venaient du sud-ouest, se dirigeaient vers le nord-est, donc suivaient le littoral nord du fleuve Saint-Laurent.

En cette soirée du 29 janvier 1976, la météo de Dorval annonçait un ciel avec une base de nuages dispersés à 3 000 pieds et une seconde base de nuages brisés à 8 000 pieds. La visibilité était de 25 milles, les vents du nord-ouest à 11 m/h; la température était de -4 degrés C. Une demi-heure après l'observation, il tombait une légère neige.

La semaine suivante, on a signalé à UFO-QUEBEC des observations dans la région du bas du fleuve. Nous attendons des nouvelles plus détaillées sur ces cas.

monique benoit



Lieu : Montréal-ouest.
Date : 27 juillet 1974.
Heure : 21 h 00.
Témoins : au nombre de 2.

Deux résidents de Notre-Dame-de-Grâces, dans le secteur ouest de Montréal, ont observé un UFO, au début de la soirée du 27 juillet 1974. Le couple est très bien connu de l'enquêteur et sont des gens de toute confiance. Mme E. W... était assise sur le portique, vers 21 h 00, face au sud-ouest. Il y avait une lumière dans le ciel, direction nord-ouest, de même que la Lune, à ses 3/4. Elle regarda vers le haut et vit un étincelant disque blanc lumineux vers l'ouest, à une élévation d'environ 30°, volant lentement de l'ouest vers le sud. Elle compare les dimensions du disque à celles d'une assiette "pour pain-et-beurre" tenue à bout de bras : c'était presque aussi gros que la Lune. Le diamètre apparent de la lumière ne changea pas durant l'observation d'une durée d'environ 30 secondes.

Mme W. appela son mari, qui vint de l'intérieur sur le portique juste à temps pour apercevoir l'objet l'espace d'un instant, au moment où cette brillante lumière régulière éclatait en une boule de flammes de couleur orange, et disparaissait, laissant derrière elle un épais nuage de fumée grise qui se dissipa alors rapidement, en quelques secondes, le ciel redevenant clair. L'observation fut silencieuse. L'objet donna aux témoins l'impression d'être très bas et pas tellement éloigné : au plus un demi-mille. Le cas me fut rapporté deux jours après qu'il se fut produit. Les enquêtes subséquentes faites auprès de la police locale et à l'aéroport de Dorval, à la Tour de Contrôle, ne révélèrent aucun cas semblable rapporté, à cette date.

don donderi

EN BREF...

La revue *Astronomy* (The World's Most Beautiful Astronomy Magazine... et ils n'ont pas tort de l'appeler ainsi) a mis sur le marché un numéro spécial entièrement consacré aux UFOs et plus particulièrement au cas de Betty et Barney Hill ainsi qu'à ce qu'il est convenu d'appeler maintenant "l'incident de Zeta Reticuli" (voir à ce sujet un article de Jeff Holt dans le numéro 4 de UFO-QUEBEC). On se souviendra que Marjorie Fish avait pu reconstituer une carte astronomique indiquant que les extra-terrestres du cas Hill étaient originaires de la région de Zeta Reticuli, et cela à partir des données fournies sous hypnose par Betty Hill. Les découvertes de Marjorie Fish ont fait couler beaucoup d'encre et *Astronomy* avait fait paraître un certain nombre d'articles sur le sujet. Ces articles sont tous repris dans ce numéro spécial de la superbe revue soit : "The Zeta Reticuli Incident" par Terence Dickinson, "The Age of Nearby Stars" par Jeffrey Kretsch, "Center for UFO Studies Established", des commentaires et des discussions avec la participation de Terence Dickinson, Jeffrey Kretsch, Carl Sagan, grand pourfendeur d'UFOs et d'ufologues, Steven Soter, Robert Sheaffer, David Saunders et Michael Peck. Ce numéro spécial de 32 pages est abondamment illustré. Pour obtenir ce numéro historique :

Envoyer 4 dollars à
Astronomy Magazine
Zeta Reprint
757 N. Broadway, Suite 204
Milwaukee, WI 53202 U.S.A.

Dans le magazine *Fate de mars* 1976 (ce magazine est facile à trouver dans les kiosques) il y a un article intitulé "UFO over Chicago" de Patricia Parhad et qui retrace un cas célèbre dont fut témoin l'auteur de l'article en personne, le 30 juin 1975. A propos de *Fate*... Malgré son allure de revue d'occultisme à bon marché et cela surtout à cause de leur publicité pour le moins douteuse... est une publication intéressante et généralement bien documentée qui publie souvent des articles importants sur le phénomène UFO. On peut oublier le reste (astrologie, cartomancie, spiritisme etc...)

Un événement d'importance et qui méritait d'être souligné... Jacques Bergier, après plus de 20 ans de campagne anti-soucoupes a fini par y croire... si on en juge d'après son dernier ouvrage *Le Livre du Mystère* de Jacques Bergier et Georges H. Gallet (Paris, Albin Michel Les Chemins de l'impossible). Comme les temps changent...

NDLR : Dès la création de UFO-QUEBEC, nous avons envoyé des copies du magazine aux différents média d'information, et aux groupements ufologiques internationaux connus. Au cours de l'année écoulée, de nombreux commentaires variés ont été faits sur la revue. Nous vous livrons ici les opinions émises par ces groupements, qui reflètent ou rejoignent celles des abonnés de UFO-QUEBEC, que nous remercions d'ailleurs vivement pour leur chaleureux accueil, et pour les remarques et conseils envoyés; c'est en tenant compte de leurs idées que le magazine a subi ce changement de présentation, tout en gardant son optique première : Informations et Recherches. Nous profitons de l'occasion pour mentionner que ces groupements sont hautement recommandés et que la revue publiée régulièrement par eux est fortement conseillée à ceux qui veulent connaître et suivre l'actualité internationale sur la question.

" Je viens de recevoir ta lettre et je t'en remercie. J'ai beaucoup apprécié le No 4 de votre revue et j'espère que celle-ci continuera de s'améliorer... A mon tour de te souhaiter ainsi qu'à toute votre équipe une très bonne et heureuse année 1976, qu'elle soit pleine de surprises pour vous tous."
(Lucien Clerebaut, Société Belge d'Etude des Phénomènes Spatiaux).

" Je reçois ce jour le dernier UFO-QUEBEC, et je le trouve de plus en plus formidable. Je compte y extraire l'article sur les " Hommes en Noir " afin de le publier en fin d'un petit recueil sur l'Armée de l'Air en France et les UFOs, qui va prochainement paraître. Je citerais UFO-QUEBEC également en mentionnant l'adresse."
(Gérard Lebat, Service de documentation de Ouranos).

" Je m'empresse aussi de te remercier chaleureusement pour ton livre : je suis très touché par cette marque de sympathie et je ne manquerai pas de signaler ton livre dans le bulletin, pour soutenir ton travail ufologique, comme je le fais pour la revue UFO-QUEBEC au sujet de laquelle notre ami Norbert Spehner m'avait fait part des modifications... Bravo pour UFO-QUEBEC qui fait autorité en la matière..."
(Francis Schaefer, Ufologia-CFRU).

" Je parviens finalement à vous envoyer quelques documentations. Je vous assure que ce n'est pas l'envie qui manque de correspondre plus souvent avec l'équipe d'UFO-QUEBEC, mais le temps... Je suis bien content de UFO-QUEBEC et je vous en félicite... Mais j'aimerais vous suggérer d'aller plus dans les détails... Incidemment, je suis en train de recueillir pour un chapitre de mon livre tous les cas concernant des humanoïdes à l'allure de robot..."
(Cette lettre nous a été envoyée par Jean Ferguson, chercheur et auteur québécois de l'ouvrage TOUT SUR LES SOUCOUPES VOLANTES, publié chez Leméac, que nous recommandons. M. Ferguson nous a aimablement fait parvenir 2 excellents rapports sur des cas québécois, que nous présentons ailleurs dans ces pages. Nous sommes heureux de souhaiter la bienvenue à notre correspondant).

L'auteur, qui a acquis une notoriété au Québec, nous a adressé un exemplaire dédié de cet ouvrage qui présente l'affaire des soucoupes volantes sous la forme originale d'un procès juridique. Nous sommes reconnaissants à Claude Mac Duff d'avoir fait état, à propos du GEPA, des précisions que nous lui avons données sur le caractère de notre action, et des appréciations qu'il a portées sur notre travail. Nous espérons pouvoir faire paraître une critique détaillée de son ouvrage dans lequel sont décrites d'assez nombreuses observations canadiennes.
(chronique des livres, Phénomènes Spatiaux, GEPA).

" Your presentation looks great. I hope you feel the same way."
(Bernard O'Connor, Official UFO).

For those of our readers who speak French, a Canadian publication called UFO-QUEBEC may be of interest. This is a quarterly magazine, covering all aspects of ufology... It is well-done, with photos and illustrations..."

Readers who read French may be interested in a recently-published Canadian book... It purports to be a summation of evidence for UFO reality, as well as being a good source of information on UFO events which have taken place in Québec..."
(chronique des livres de Lucius Farish, Skylook magazine).

Décidément, cela bouge au Canada. Dernièrement, les principaux chercheurs et enquêteurs de la Province de Québec lançaient une nouvelle revue (UFO-QUEBEC) pour diffuser les nombreux cas que leur pays enregistre en permanence. Et voici que notre ami Claude Mac Duff, correspondant de la SOBEPS, sort un ouvrage essentiellement consacré à ces importantes observations canadiennes que personne ne connaît encore en Europe. Agréablement présentée et agrémentée de nombreuses illustrations souvent originales, cet ouvrage consiste d'abord en une véritable plaidoirie pour la défense et la reconnaissance du phénomène OVNI. Mais son intérêt majeur réside certainement dans la présentation de l'ufologie du Canada. Notre appréciation : une présentation originale et surtout de nombreux cas (plusieurs atterrissages) encore inconnus du public.
(chronique des livres, Infoespace).

Mr. Wido Hoville, one of APRO's Field Investigators for the Province of Québec, has begun publication of a french language journal which may be of interest to our French-reading members. The periodical is UFO-QUEBEC.
(annonce parue dans The APRO Bulletin.)

" Merci beaucoup de votre lettre du 3 juin, et de tous vos envois qui me sont bien parvenus, mais avec retard; en effet, votre bel ouvrage dédié n'est arrivé que ces derniers jours ! J'ai une foule d'ouvrages, textes, etc. en retard, dont je dois prendre connaissance (et j'en reçois presque chaque jour) et n'ai pu lire qu'insuffisamment le vôtre; toutefois je crois qu'il correspond bien à ce qu'il faut pour une sensibilisation du grand public; il connaîtra un bon succès, sa présentation est bonne."
(Raymond Veillith, Lumières dans la Nuit).

" Your book arrived here today and I want to thank you very much for it and for your kind words ! - I am glad you liked so much the press conference last year. I myself enjoyed it as I always welcome opportunities to talk about my findings... Your book seems to be highly interesting... Your idea to present the information as a court case was splendid. This way of relating the message may even result in increased involvement of the reader... I wish you the best for your book..."
(Josef Blumrich, auteur du livre The Spaceships of Ezéchiel, concepteur de la maquette du vaisseau spatial vu par Ezéchiel, reproduite et exposée au Pavillon Le Monde Insolite, de Terre des Hommes).

ABITIBI

ABITIBI

par

Jean Ferguson

Le Nord-Ouest québécois est un coin très fréquenté par les mystérieux objets célestes, mais peut-être pas plus que n'importe quelle autre région du Québec. Le problème, c'est qu'il y a peu d'enquêteurs, et s'il y en a, ils ne savent ou ne veulent pas aller au fond des choses. Une enquête requiert beaucoup de patience et d'amitié. Il faut faire dire au témoin plus qu'il n'exprime, aller à l'essentiel par les détails les plus infimes.

Au Nord-Ouest québécois, présentement, il y a un enquêteur qui se préoccupe de couvrir tous les faits qui ont un rapport quelconque avec les OVNI. Malheureusement, sauf un excellent collaborateur, cégépien demeurant à La Sarre, il n'y a qu'un seul homme pour couvrir un territoire grand comme deux fois la France. En plus, ce même enquêteur doit recueillir, quand l'occasion se présente, des témoignages d'observation dans des endroits aussi différents que Montréal ou Dorchester... Mais, au fond, il vaut peut-être mieux être seul avec cette passion de faire avancer cette jeune science de l'ufologie que d'avoir dans les jambes des toqués de tout acabit prêts, après avoir complété une enquête superficielle, à étayer des théories, à les prôner, alors qu'en fait celles-ci n'ont aucun rapport avec la recherche positive et la passion de comprendre. Certes, la relation d'un fait nu, sans embellissement mystique ou féérique, est beaucoup moins attrayant pour l'imagination, mais combien plus utile pour l'avancement du savoir ! Ceci dit pour bien se situer. Voici maintenant la relation d'un des derniers faits à survenir en Abitibi.

1° CAS

TROIS OBJETS NON IDENTIFIÉS STATIONNANT SUR UNE MINE DANS LA RÉGION DU NORD-OUEST QUÉBÉCOIS

Dimanche, le 16 septembre 1973, il est tout juste 21 h 10. Deux secrétaires, préposées à l'admission des patients à l'hôpital Saint-Sauveur de Val D'Or,

viennent de terminer un dossier. Elles soufflent un peu, libérées de leur tâche astreignante, car il n'y a plus personne dans la salle d'attente à cette heure-là.

L'une d'entre elles, Mme D..., jette un coup d'oeil machinal par la grande fenêtre d'où la vue est excellente ouisque l'hôpital surplombe la ville. Son regard s'attarde sur quelque chose à l'entrée de la ville, complètement à l'opposé de l'endroit où elle est assise. Puis, brusquement, elle s'exclame : " Viens vite voir, il y a 3 lumières qui ne sont pas normales, au-dessus de la mine sigma ! "

(Pour le bénéfice des lecteurs, précisons que la mine Sigma est une mine d'or située à l'entrée de Val D'Or, sur la route de Montréal).

Sa consœur de travail se lève aussitôt et vient prendre connaissance de ce qui l'impressionne tant. Ce qu'elle aperçoit la stupéfie tellement qu'elle

dira plus tard, lors de l'enquête : " Je suis sûre que ce n'était pas normal... Pour que ça me frappe il fallait que ça sorte de l'ordinaire. Jamais rien de comparable ne m'était arrivé. C'était la première fois de ma vie que je me suis trouvée confrontée avec un tel phénomène "

Ce qu'elles remarquent dans le ciel, ce sont trois objets lumineux, extrêmement lumineux, " vraiment gros, bien des fois plus gros que des phares d'avions ". Ils sont surtout remarquables à cause de leur couleur étonnante, inusitée : rouge feu. Et ce qui les frappe plus, outre la grosseur, c'est la grosseur des objets, au moins une centaine de pieds de diamètre chacun. Ils sont complètement stationnaires et s'étagent l'un par dessus l'autre; " en escalier pyramidal ", souligne un témoin; pour l'autre, ce sera légèrement différent en ce sens que celui du haut et celui du bas sont à égalité tandis que celui du milieu dépasse par l'avant les autres, mais il n'est cependant pas plus long que les deux autres. Pendant cinq minutes environ, elles observent les mystérieux objets inconnus en forme de disques.. Malheureusement personne ne se trouve sur les lieux à ce moment; d'ailleurs, sur le coup, elles ne pensent pas à appeler des gens : elles sont bien trop occupées à ne perdre aucun détail de leur passionnante observation.

Elles sont unanimes à affirmer que les bords des objets sont nets, définis, sans flou ni bavure. Elles ont l'impression de voir des objets solides, sans trop savoir ce qui leur donne cette sensation.

Au même instant, un patient fait son entrée et elles quittent à regret leur observatoire. Il s'avère que ce patient n'a pas besoin de leurs services. Aussitôt qu'il s'est éloigné, les deux jeunes femmes se précipitent à nouveau vers la large fenêtre panoramique. Ce qu'elles constatent les surprend hors de toute mesure : deux des objets ont disparu et l'autre, qu'elles ont le temps de bien considérer pendant au moins trois minutes, est sur le point lui aussi de disparaître. Il disparaît vite, " comme s'il s'éloignait vraiment très rapidement ". " Il a baissé sur l'horizon et a rapetissé très, très vite, en devenant brillant à chaque seconde ". Puis, il ne subsiste plus, pendant quelques autres minutes, qu'une lueur diffuse qui, elle aussi, s'évapore bientôt dans le ciel.

Les deux secrétaires sont ébahies par ce qu'elles viennent d'être témoins. Dans le ciel, à 45 degrés, presque à l'opposé de ce qu'elles ont vu, la Lune est à demi-cachée par un nuage, car la nuit n'est pas très claire. Cela les confirme dans la certitude qu'elles ont vu un phénomène autre que naturel.

Elles témoignent que ce qui les a surprises, c'est la rapidité avec laquelle l'objet, devenu brillant, a disparu. Elles croient aussi que les trois objets étaient là bien avant qu'elles n'en prennent conscience; ils paraissent trop clairs pour n'avoir surgis qu'au moment précis où leur regard s'est porté sur eux par le plus grand des hasards... Il convient de remarquer la légère contradiction dans la déclaration de la disposition des objets aperçus (voir dessins), peut-être parce qu'elles les regardaient sous des angles différents. La durée complète de l'observation a été de 15 minutes environ, de sorte qu'à 21 h. 26 il n'y avait plus rien.

Le premier témoin précise croire aux OVNI, " mais ce qui me fait le plus de peine, c'est que je ne sais pas ce que ce pouvait être ", dit-elle. Surtout d'impuissance bien normale devant le saisissement d'être confrontée à quelque chose d'aussi anormal, au point qu'elle a très minutieusement noté ce qu'elle voyait.

Le deuxième témoin, elle, est catégorique : elle ne s'intéresse ni de près ni de loin aux soucoupes volantes, mais elle ne cesse de répéter que cette chose-là n'était pas, alors là.. ab-

solument pas, normale.

" Pour que ça me frappe, il fallait que ça sorte de l'ordinaire ! " Elle conclut un peu honteuse : " Ça fait peur la première fois que ça nous arrive de voir ça. "

2° CAS

Les Humanoïdes carrés de la Sarre

C'est après une conférence sur les soucoupes volantes que je rencontrai la famille Mercier de La Sarre. Je dois avouer que je fus tout de suite conquis par ces gens. D'une gentillesse, d'une modestie et d'une intelligence rare, chacun des membres de cette famille est agréable à rencontrer. Il peut arriver qu'un enquêteur soit à l'aise avec une personne ou deux dans une famille mais jamais avec toutes en même temps. Or, dans ce cas-ci, je ne peux pas faire de restriction, car je fus tellement content d'être en leur présence et de causer avec les autres quatre personnes de la famille Mercier qu'il n'y a aucune autre enquête que je n'ai conduite avec autant de satisfaction.

Portrait des Mercier en août 1975, au moment de l'enquête.

M. Louis-Charles Mercier, quarantaine.
Mme Rose Mercier, quarantaine.
Marlène Mercier, 14 ans.
Mario Mercier, 11 ans, le témoin principal.

L'incident concerne Mario, mais toute la famille a collaboré à l'enquête avec une spontanéité remarquable.

A cause de cette profonde sympathie qui m'a tout de suite lié aux Mercier, je crois que ce cas des humanoïdes carrés de La Sarre restera le meilleur moment de ma carrière de chercheur et d'écrivain. Je sais qu'il n'est pas bien vu qu'un enquêteur fasse passer ses sentiments avant la rigueur scientifique qui doit l'animer. Mais, malgré ces considérations, et ce qui m'intéresse avant tout, c'est la richesse d'un contact humain. Et avec les Mercier, je fus comblé. Peut-être pour la seule fois dans ma carrière. Ceci dit, passons au fait lui-même.

Lors de ma première rencontre avec les Mercier, je fus mis au courant d'une observation d'humanoïdes, faite par Mario en 1972. Cette rencontre avait lieu en mars 1975 et ce soir-là précisément je n'eus pas le temps d'en recueillir

les détails. Je demandai donc à la très gentille Marlène de prendre la déposition de son frère et de me la faire parvenir. Ce qu'elle fit avec plaisir, car depuis fin 1973 elle avait pris l'habitude de m'envoyer des coupures de journaux sur les mystérieux phénomènes célestes et sur les extra-terrestres.

Donc, elle m'écrivit le 4 avril 1975 la lettre que voici au nom de son frère Mario.

" A la suite de notre rencontre de dimanche, le 23 mars, je me rends à votre désir et je vous raconte ma mystérieuse observation du mardi 28 novembre 1972, entre 10.30 H. et 10.45 H. J'avais alors 9 ans. J'étais parti m'amuser sur la patinoire située à 214 m de la maison. Puis sans raison aucune, à un moment donné, j'ai regardé vers le ciel. C'est alors qu'avec étonnement j'ai aperçu comme un nuage qui descendait vers le sol à une vitesse vertigineuse et qui a atterri tout près de la remise collée à la maison, du côté de la cuisine. Ce spectacle insolite devenait de plus en plus intéressant, mais aussi effrayant, lorsque trois petits "scaphandriers" noirs, carrés de forme, avec le visage grisâtre et mesurant environ 1,20 m sont sortis de ce nuage rond. J'en vis un qui se dissimula derrière la remise, un autre derrière le nuage solide et le troisième, lui, ramassait de la neige avec une sorte de petite chaudière aussi noire que le costume de celui qui la tenait. Je n'ai pas vu de main, l'anse était cachée dans le costume. Le possesseur de la chaudière se leva, car il s'était penché pour recueillir la neige et il se précipita vers le poulailler distant d'une bonne quarantaine de pieds ou plus de la maison. Il allait ouvrir la petite porte quand je criai avec force " AIE ! " Il tourna son visage vers moi et il se dirigea à la course vers moi, transi de peur.

Je sentis un grand sentiment d'angoisse monter en moi, ne sachant pas ce qui pouvait m'arriver. Alors je me suis réfugié dans mon filet servant à retenir les rondelles de hockey lorsqu'elles sont lancées à cet endroit. Je suis peut-être resté une minute.

Ensuite, je me suis relevé. Le bonhomme carré se dirigeait vers le nuage ne faisant pas de cas de ma présence, contrairement à ce que j'avais cru au début. Avec son compagnon, il est monté dans le nuage. Ce que j'ai trouvé très bizarre, c'est qu'il n'en est monté que deux. L'autre, je ne sais ce qu'il est devenu. "

Mario Mercier.

P.S.: Je fais signer tous les témoins qui ont vu les traces et touché l'endroit où a atterri le mystérieux nuage. Brigitte Drouin, Mme Rose Mercier, Hélène Mercier, Yves Mercier, M. Louis-Charles Mercier, Marlène Mercier.

L'ENQUETE

Après cette lettre, j'attendis quelques mois. Puis un matin ensoleillé d'août, je m'installai au volant de ma brave Fiat et j'avais allégrement les 170 km séparant Val D'Or et La Sarre, cette très charmante petite ville de l'Abitibi.

L'ENQUETE

Je fus de nouveau reçu par les Mercier qui se plièrent obligeamment à l'interview suivante.

D'abord Mario.

Mario est un garçon de 11 ans. Esprit vif, il semble très intelligent. Il était un peu intimidé lors de l'entrevue, peut-être à cause de l'enregistreuse et de l'appareil-photo. Il n'a pas hésité le moment venu de me montrer les endroits où les humanoïdes s'étaient tenus, et où ils avaient marché. Inutile de préciser que devant ce visage d'enfant, ouvert et candide, je n'ai pu que me rendre à l'évidence : Mario ne cherche pas la sensationnel. Il parle d'une façon calme, semble réfléchir à chacune des réponses à faire. Il ne va pas non plus au-delà de la question posée, signe de sa maturité d'esprit. L'impression générale est que Mario est un petit garçon bien normal sans grand défaut, avec des qualités par contre très évidentes.

Je crois qu'on ne peut faire autrement que de l'aimer et il n'avait pas besoin d'une observation d'extra-terrestres pour se mettre en valeur, la nature l'ayant comblé à plusieurs égards. En conclusion, son observation est du plus haut intérêt et je ne peux que m'étonner d'une chose : les enfants du monde entier semblent apercevoir la même catégorie d'humanoïdes. Mais je laisse cette réflexion de côté, pour le moment, car les recherches devront être entreprises sur cette constatation élémentaire...

JEAN FERGUSON : Quel âge as-tu ?

MARIO MERCIER : J'ai 11 ans.

JF : Quel âge avais-tu au moment de l'apparition des humanoïdes ?

MM : J'avais 9 ans.

JF : A quelle date se situe ton observation ?

MM : Le 28 novembre 1972.

JF : Parles-moi de toi. Es-tu bon à l'école ?

MM : Oui, ma matière préférée, c'est le français.

JF : Le français ? Donc, les mathématiques, ce n'est pas ton fort ?

MM : (riant) Non !

JF : Qu'est-ce que tu aimes à part le français ?

MM : Les Sciences Humaines.

JF : C'est quoi les Sciences Humaines ?

MM : Ce sont des recherches sur différents sujets.

JF : Bon, après cet aparté, venons-en aux faits. Tu m'as écrit avec ta soeur Marlène, en avril dernier, et tu m'as raconté une chose assez intéressante. Tu aurais observé des humanoïdes, c'est-à-dire des êtres ayant forme humaine, autour de la maison et près de la grange. C'est bien ça ?

MM : Oui.

JF : Tu vas me raconter dans tes mots ce que tu as vu exactement.

UN NUAGE

MM : Bien. J'étais sur ma patinoire; il était à peu près 10 h 30 et là je jouais avec ma rondelle. Tout à coup je me suis mis à regarder dans le ciel et j'ai vu descendre un gros nuage blanc qui a atterri près de la remise.

JF : Oui. Bon. Tu vas me reprendre cela. Tu étais dehors, vers 10 h 45 du matin, tu es sorti jouer du hockey. Il faisait soleil ?

MM : Ah oui, ça j'en suis sûr.

JF : Le nuage avait quelle forme ?

MM : Il était assez rond.

JF : Te rappelles-tu de quelle couleur il était exactement ?

MM : Blanc.

JF : Blanc et d'une forme assez ronde ?

MM : C'est ça.

JF : Combien penses-tu qu'il avait de pieds en diamètre ?

MM : Je ne sais pas. Peut-être 7 pieds (2,13 m).

JF : Il était blanc comment ?

MM : Brumeux.

JF : Pas métallique ?

MM : Bien, non.

JF : Est-ce qu'il est venu très vite ou très lentement ?

MM : Très vite. Peut-être est-ce à cause de cela que j'ai été amené à regarder le ciel.

JF : Et il s'est posé à côté de la remise ?

MM : Oui.

JF : S'est-il posé directement sur le sol ou a-t-il laissé un espace entre lui et le terrain ?

Comme je le voyais, il était à terre.

JF : Tu n'as pas vu de pieds, rien de cela ?

MM : Non.

JF : Un nuage tombé du ciel par un matin ensoleillé... Que s'est-il passé ensuite ?

LES HUMANOÏDES

MM : Bien là j'ai vu sortir un bonhomme, premièrement, et il s'en est allé aussitôt derrière la remise; un deuxième est aussi sorti et s'est dirigé à l'arrière du nuage; un troisième a aussi fait son apparition et celui-là s'est mis à ramasser comme de la neige. Moi je regardais ce troisième qui, après son ramassage de neige, s'est mis à marcher jusqu'au poulailler. Dans ce temps-là on avait deux lapins. Il était en train d'ouvrir la porte et là je lui ai crié.

JF : Qu'est-ce que tu lui as crié au juste ?

MM : J'ai crié " Aie ! " (Petits rires de part et d'autre).

JF : Aussi simple que ça !

MM : Ça fait que, là, il s'est tourné de bord et il est parti à courir dans ma direction. Je me suis caché dans mon filet de hockey. Quand je me suis relevé, il était déjà rendu au nuage. Mais je n'en ai vu que deux qui embarquaient.

JF : C'est ça qui est étonnant. As-tu envisagé la possibilité que l'autre soit monté pendant que tu avais le dos tourné ?

MM : Non.

JF : Bon, résumons-nous. Décrit-moi les bonshommes.

MM : Ils avaient la forme carrée.

JF : Quelle couleur, leurs vêtements ?

MM : Ils étaient noirs.

JF : Quelle grandeur pouvaient-ils avoir ?

MM : 4 pieds environ (1,22 m).

JF : Noirs, très carrés, 4 pieds de haut... Et je pense que tu m'as écrit que même leur chaudière (seau)...

MM : Oui, il était aussi carré.

JF : Aussi carré. Maintenant, as-tu vu le visage ?

MM : C'était grisâtre.

JF : Différent de leur vêtement ?

MM : Oui.

JF : Est-ce que c'était comme un grillage ?

MM : Non. Je ne sais pas exactement. Comme un linge, plutôt.

JF : Et tu me dis que tu en as vu monter seulement deux.

MM : Oui.

JF : Où était allé le dernier.

MM : C'est celui qui était allé derrière la remise. Je ne l'ai pas vu embarquer.

JF : Comment sont-ils sortis et comment ont-ils embarqué ?

MM : Ils sont sortis du nuage d'une façon très naturelle, comme ça.

JF : Ils sont rentrés de la même façon ?

MM : Oui.

JF : Avaient-ils l'air de marcher ou de flotter ?

MM : Bien, ils sautillaient...

JF : Ça, c'est intéressant. Tu ne m'écris pas cela dans ta lettre. Dans quel sens sautillaient-ils... comme quelqu'un qui saute sur une jambe et sur l'autre, ou les deux pieds collés ensemble ?

MM : Non, un pied devant l'autre.

JF : Étaient-ils plus trapus qu'un homme ordinaire ?

Oui, les épaules étaient larges, très carrées.

JF : Et une fois dans le nuage, qu'est-ce qui s'est produit ?

MM : Il est monté à la même vitesse qu'il était venu et dans la même direction.

JF : Tu n'as aucune idée de sa vitesse ?

MM : Non, peut-être comme un avion.

JF : Il est disparu comment, le nuage-soucoupe ?

MM : Il y avait le soleil et il est monté directement vers le soleil, puis a disparu subitement.

JF : Tout à coup, il n'y avait plus rien

MM : Oui, c'est ça.

JF : Les êtres carrés ont-ils laissé quelque chose derrière eux, Mario ?

MM : Ah ça oui, il y avait des pistes carrées dans la neige où ils avaient marché, et même à l'endroit près de la remise où le nuage s'était posé. L'herbe n'a pas repoussé pour deux ans, au moins.

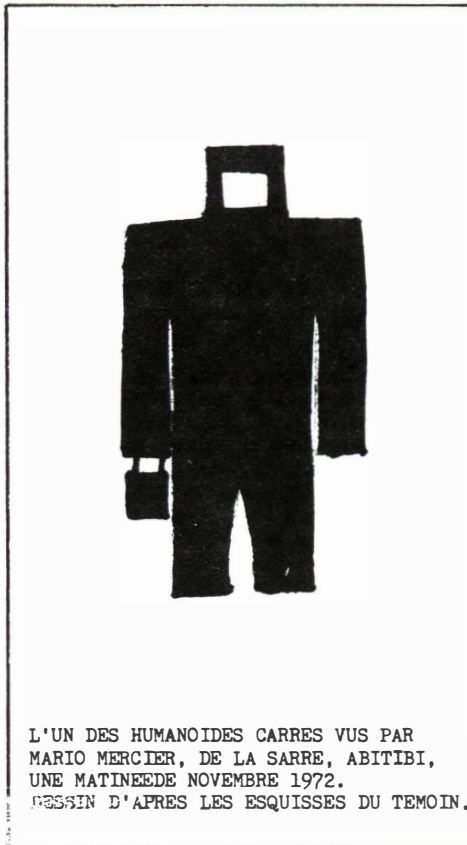
JF : Semblaient-ils avoir des souliers ou des bottes ?

MM : Non, le vêtement coupait carré.

JF : Des pattes carrées, sans distinction de pieds ou d'orteils ?

MM : Non.

(Ensuite, c'est au tour de Mme Mercier de me parler de l'incident. Visiblement intimidée par mes appareils, elle n'hésite pourtant pas sur les réponses. Son témoignage est très intéressant, parce que sans parti-pris).
JEAN FERGUSON : Alors, Madame Mercier, comment Mario vous a-t-il raconté son observation ?



L'UN DES HUMANOÏDES CARRÉS VUS PAR MARIO MERCIER, DE LA SARRE, ABITIBI, UNE MATINÉE DE NOVEMBRE 1972.
RESSIN D'APRES LES ESQUISSES DU TÊMOIN.

LES TEMOINS

Mme MERCIER : Moi, je suis sortie dehors parce que cette journée-là j'étais en train de laver et il est venu en me disant : " Maman, as-tu vu les trois personnes qui ont marché dans la cour ? ". Moi, à ce moment-là, j'ai cru qu'il s'agissait de gens se promenant soit en skis, soit à pied. Il me dit : " Non, c'était des petits bonshommes hauts de même ! ". Alors moi je me suis mise à rire parce que j'étais dans la maison et je ne les ai pas vus. Puis, là, j'ai dit : " Tu es malade, certain ! ". Il m'a répondu : " Jete le dis, maman, que je les ai vus ! ".

JF : Quelle heure était-il ?

Mme M : Il devait être entre 10 h 45 et 11 h. Mario m'a dit : " Je vais aller te le montrer. Il y en a un qui est resté ici ! ". Il m'a emmenée derrière la remise, mais je n'ai rien vu, absolument rien vu. Je lui ai dit : " Tu as peut-être rêvé à ça ". Mais il m'a répondu : Non maman, c'est vrai ... La preuve que c'était sûrement vrai, c'est que la patinoire est assez loin d'ici et avant de voir ça, il allait jouer sur sa patinoire jusqu'à 17 h 15, le soir. Au mois de novembre il fait noir assez de bonne heure. Il s'en venait tout seul, puis il n'avait pas peur. Mais depuis ce temps-là il n'a jamais voulu y retourner, jamais.

FERGUSON A MARIO : Donc, l'impression que tu as eue, c'est une certaine peur. Ce n'était pas normal, ce nuage et ces humanoïdes...

MARIO : Oui.

JF : C'est la preuve que tu dis la vérité parce que les gens qui aiment tellement voir cela n'ont pas peur...

Mme M : C'est ça que je pensais; peut-être qu'il a inventé une histoire...

JF : Mais naturellement, c'est assez difficile à inventer.

Mme M : Je n'avais rien vu. J'étais ici dans la maison. Il y a une chose pourtant que j'ai remarquée. Comme j'étais en train de laver, la sècheuse fonctionnait et j'ai constaté que la sècheuse était devenue froide, froide. J'ai même pensé qu'elle était brisée. Et ça a duré de dix à quinze minutes, puis, tout à coup, elle s'est remise à chauffer.

JF : Avez-vous remarqué des interférences dans les émissions de la radio ou de la télévision ?

Mme M : Aucun ne fonctionnait.

JF : Seulement la sècheuse qui est devenue froide.

Mme M : Oui.

JF : A part ça, vous ne vous êtes rendu compte d'aucune autre anomalie ?

Mme M : Non.

JF : Avez-vous vu vous-même les traces laissées par les bonshommes carrés ?

Mme M : Ah oui, ça je les ai bien vues.

JF : Etait-ce exactement comme Mario me les a décrites ?

Mme M : Oui, sans aucun doute.

(Après Madame Mercier, j'interroge Marlène. Petite pour ses quatorze ans, elle est assez mignonne et rit facilement).

JEAN FERGUSON : Marlène, comment as-tu été mise au courant de cet incident-là ?

MARLENE MERCIER : Je suis arrivée, le soir, de l'école, et Mario, cette journée-là, n'avait pas été à l'école. Il est venu vers moi et il m'a dit : " Marlène, regarde les traces : il est venu des êtres bien curieux, peut-être des extra-terrestres... ". Il m'a dit ça de même... Je lui ai répondu : " Aie, ça paraît que tu es malade, aujourd'hui, et que tu n'as pas été à l'école ". Là, on va voir ça. Je commence à regarder les traces, et je les suis jusqu'au coin de la grange. Ça fait que, là, j'ai dit : " Pour moi, tu as bien raison ". Il revient avec moi jusqu'au coin de la remise où il avait vu le nuage se poser et les hommes carrés descendre. Il y avait comme l'empreinte d'une petite chaudière.

JF : Quelle forme avait cette empreinte ?

Marlène M : Plutôt carrée, 4 à 5 pouces (10 à 12 cm), Et deux pieds plus loin (0,61 m) c'était noir, noir comme brûlé.

JF : Sur le mur de la remise ?

Marlène M : Non, par terre.

JF : Sur la neige ?

Marlène M : Non, la neige avait fondu à cet endroit, et c'était noir sur 10 pouces environ (25 cm), comme une couche de suie épaisse dans un cercle. L'herbe en-dessous était brûlée et jusqu'en 1973 elle n'a pas repoussé.

Après cette entrevue, Madame Mercier me raconte que lorsqu'elle mettait sa veste noire et qu'elle passait la main dans la cage aux lapins, ceux-ci semblaient terrifiés, alors qu'avant l'observation ils étaient parfaitement calmes.

Le même soir du 28 novembre où Mario a vu les bonshommes il s'est produit dans la maison des Mercier un phénomène étrange. Pendant plus d'une heure, les Mercier ont entendu leurs propres voix comme si celles-ci avaient été enregistrées pendant la journée. Ils ont eu très peur, mais le phénomène ne s'est plus jamais reproduit par la suite.



LE PROCES DES SOUCOUPES VOLANTES

par
claud mac duff

ÉDITIONS QUÉBEC-AMÉRIQUE



" LE PROCES DES SOUCOUPES VOLANTES ",
publié aux Editions Québec-Amérique.

Un ouvrage percutant par le sujet traité et passionnant par l'optique et la position de l'auteur.

Sous la forme d'un " Procès ", il montre l'existence et la présence des OVNI et des Extra-Terrestres au Québec et dans le monde, à l'aide de témoignages éloquentes, de pièces à conviction et de preuves.

Des photos, dessins, diagrammes et illustrations complètent ce vivant plaidoyer en faveur de la reconnaissance officielle de l'ufologie.

Plusieurs chercheurs québécois ont collaboré à ce " Procès des Soucoupes Volantes ".

Volume broché, 256 pages, format 15 X 22 cm, en vente partout

LES TRACES



LES FILS DE LA VIERGE

Un phénomène intéressant qui est étroitement lié avec les UFOs est celui des Fils de la Vierge, aussi appelés "cheveux d'ange". Cette substance, ressemblant à des fils d'araignée, a été maintes fois observée tombant du ciel en grande quantité. Dans beaucoup de cas (la moitié des observations connues à travers le monde), on a observé, dans le ciel, un UFO qui était souvent de la forme d'un cigare ou de celle d'un melon. Il faut cependant dire que certaines observations, comprenant des Fils de la Vierge, peuvent être reliées directement à des phénomènes naturels, comme par exemple les observations de

fils d'araignée volante. Et ces observations peuvent souvent être expliquées facilement.

Nous ne prétendons pas que les observations de cheveux d'ange constituent une preuve majeure de l'existence des UFOs, mais il faut quand même tenir compte de ces observations, car nous en avons plusieurs cas assez frappants dans nos fichiers.

Un rapport typique de ce genre nous est parvenu en août 1972, après une émission à CKVL avec Frenchie Jarraud et Wido Hoville. L'émission eut d'ailleurs un très grand succès car nous reçûmes plus de 700 lettres dont 10% d'observations plus ou moins importantes.

Ces fils qui tombaient du ciel se sont désintégrés dès qu'ils touchèrent nos vêtements. Sur la nature de l'objet nous n'eumes aucun doute qu'il s'agissait d'un UFO, mais nous nous expliquâmes mal ce brouillard épais. Durant l'observation nous fûmes calmes, émotionnellement, malgré notre grande surprise."

Notes de l'enquêteur.

M. et Mme D., âgés de 39 et 36 ans respectivement, vivent à Montréal. M. D. est professeur et sa femme est secrétaire. Leur rapport s'ajoute à la longue liste des observations d'UFOs et de cheveux d'ange.

Dans la publication spéciale du NICAP (National Investigation Committee on Aerial Phenomena), appelée "The UFO Evidence", on trouve, sous la rubrique : Section VIII Special Evidence, de la page 73 à la page 101, une description des cas de cheveux d'ange, observés à travers le monde. Sur les 43 cas connus de cheveux d'ange, on trouve 23 cas avec observation directe de UFO, comme dans le cas mentionné ci-haut. La plupart des UFOs observés ont la forme de cigare, mais on trouve aussi celle de boule. Parfois plusieurs UFOs sont observés. Des accélérations soudaines, à grande vitesse, sont mentionnées. Mais les cas de UFOs en forme de cigare, parfois accompagnés d'objets en forme de boule, et la présence de cheveux d'ange, sont très difficiles à expliquer. Une disparition subite et rapide de la substance tombée du ciel a été rapportée dans 12 des 43 cas. Dans les derniers, il y avait 7 cas d'UFO visible.

L'observation la plus ancienne est celle du 21 septembre 1741 à Brady, Angleterre, où on a observé des filaments de 15 à 20 cm de long tombant du ciel en grande quantité (d'après un récit de Charles Fort).

Un autre cas est cité en 1892, à Gainesville, Floride; en 1898 à Montgomery, Alabama. Au début de la vague moderne des observations d'UFOs, commençant en 1949, on trouve des cas bien documentés, dont en voici la liste.

(VOIR TABLEAU I)

Le journal SAGA, du mois de janvier 1976, volume 51, No 4, contient un article sur les observations d'UFOs et de cheveux d'ange, à la page 24.

On y rapporte de nombreux cas, dont plusieurs datent du Moyen-Age. Mais on y trouve surtout des cas bien documentés, beaucoup plus récents.

(VOIR TABLEAU II)

Comstock N.Y

wido hoville

Lieu d'observation : Près de la Ville de Comstock, région du Lac George, Etat de N.Y., USA.
Date : 1 juillet 1967.
Heure : 00 h 30 (Minuit et 30 min.).
Durée : Observation de l'UFO : approx. 10 secondes.
 Observation des cheveux d'ange en tout, 5 minutes.
Temps : Nuit claire et chaude, pas de vent.
Témoins : M. et Mme D., les beaux-parents de Mme D, ainsi que le propriétaire du motel en question.
Enquêteurs : Wido Hoville.

L'observation : Le 1^{er} juillet 1967, M. et Mme D., de Montréal, étaient en voyage de noces. Ils étaient accompagnés des beaux-parents de Mme D. Ils se sont arrêtés la nuit dans un motel, près de la Ville de Comstock, N.Y., USA. Après avoir rempli l'enregistrement pour les chambres, Mme D., accompagnée de son beau-père et du gérant du motel, visitaient les lieux, malgré l'heure tardive, pour voir la piscine qui se trouvait à l'arrière du motel. Monsieur D. et sa mère étaient restés plus longtemps à l'intérieur du motel.

Pendant la visite des lieux le gérant du motel nota tout à coup un épais brouillard près du motel. Pour mieux situer le cas, je laisse ici la parole à Mme D.

" Le gérant du motel remarqua tout à coup qu'il y avait un très épais brouillard près du motel. Cependant, ce brouillard n'était pas seulement une brume, c'était plutôt un brouillard genre "film d'horreur", c'est-à-dire que cela nous faisait l'effet de grands fils verticaux qu'on aurait pu couper au ciseau. Dès que nous levâmes la tête nous aperçûmes à l'horizon un appareil ressemblant à un gros melon d'eau; cet appareil devait se trouver à environ 150 à 300 mètres, à environ 30° d'élévation dans le ciel. Son apparence était de gris-acier, de forme solide. Sa dimension était celle d'une pièce d'un demi-dollar tenu dans la main à bout de bras. Cet objet devint tout à coup très lumineux. Sa couleur était alors jaune-blanc, comme le soleil. On pouvait voir maintenant l'objet clairement contre le ciel étoilé. Pendant tout ce temps l'appareil était stationnaire et donnait l'impression d'être éclairé lui-même. Peu après qu'il soit devenu lumineux, il se déplaça à très grande vitesse vers la gauche, en bas vers l'horizon, passant derrière des arbres pour finalement disparaître. Nous n'avons entendu aucun bruit pendant cette observation. A ce moment mon mari et ma belle-mère sortirent du motel dans notre direction et remarquèrent ce brouillard qui, toutefois, se dissipa très rapidement. Notre surprise fut tellement grande que nous n'avons pu prononcer un seul mot, sauf que la pensée qui nous traversa l'esprit fut de nous demander l'un à l'autre "As-tu vu ce que j'ai vu ?".

OBSERVATION DE CHEVEUX D'ANGE PRES DE
COMSTOCK, REGION DU LAC GEORGE, N.Y.,
U.S.A.



Notre confrère de la Société Belge d'Etude des Phénomènes Spatiaux, M. Maurice de San, nous a fait parvenir une étude de 4 pages sur l'origine et la nature de ces phénomènes. Son étude

des Fils de la Vierge nous semble parfaitement valable et nous reproduisons ci-dessous des passages de cette étude, dont nous en remercions vivement notre confrère belge.

posés d'eau et rien que d'eau, et quelle est la tension de vapeur, au moins pour une certaine température, si les échantillons recueillis ne permettent pas de faire plus. Il est également compréhensible que ces filaments au voisinage d'un corps plus chaud, la main par exemple, se réchauffent, vu de ce fait leur tension de vapeur augmenter, dépasser la tension de vapeur dans l'air ambiant et s'évaporer rapidement.

Notes sur le phénomène

Maurice de San

Il y a un demi-siècle déjà, J. Zeleny (1), puis W.A. Macky en 1931 (2), ont écrit des articles très intéressants sur les phénomènes qui se présentent quand une goutte d'eau se déplace dans un champ électrique intense. Cette étude avait été suggérée à W.A. Macky par C.T.R. Wilson, le créateur de la "chambre de Wilson" bien connue. L'expérience montrait qu'à partir d'un gradient de 5 000 volts par centimètre, la goutte s'allonge jusqu'à atteindre 3 à 4 fois son diamètre, puis, brusquement, pour un gradient de l'ordre de 8 000 volts par centimètre, un filament très fin est extrait, peut-on dire, de la gouttelette d'eau et éjecté à toute vitesse jusqu'à égaler parfois en longueur la distance qui sépare les 2 plateaux qui créent le champ électrique. Ces fils rappellent tout à fait ceux que l'on produit en étirant rapidement la section, bien ramollie à la flamme, d'une tige de verre.

La distance séparant les plateaux dans l'expérience de W.A. Macky n'est que de 7,8 cm, et la durée de passage de la gouttelette qui a de 1 à quelques mm de diamètre, ne dure que quelques centièmes de seconde. Il ne semble pas impossible que, pour une durée plus grande, un plus grand écartement des électrodes et un gradient électrique plus important, on puisse produire des filaments plus stables et plus fins. Cependant le gradient ne doit pas être tel qu'une étincelle jaillisse, car le filament dans ce cas se brise en fines gouttelettes. Une luminescence intense accompagne également l'étirement du filament.

L.B. Loeb (3), en 1963, a étudié ces filaments et les appelle "cristallites". Il les considère comme des groupements de molécules d'eau orientées par le champ électrique, qui, pour une valeur suffisante, constitue une force dépassant la tension superficielle de l'eau, permet l'extraction du filament et lui confère une certaine stabilité. Ceci tendrait donc à confirmer l'opinion de ceux qui pensent que les OVNI sont entourés d'un champ électrique intense. Remarquons que si c'est bien le cas, l'OVNI constitue alors l'un des pôles, l'autre étant l'atmosphère ambiante, non conductrice, sauf les ions $+$ et $-$ formés, qui ne mènent à aucune source de courant. On aurait dans ce cas le phénomène d'effluve, sans étincelle, avec, dans les conditions habituelles, un gradient de l'ordre de

30 000 volts par centimètre. Cet effluve doit sa luminosité à l'ionisation des molécules de l'air par les électrons accélérés dans le gradient électrique. C'est le phénomène de l'avalanche. De ce fait, dans un gradient nettement plus élevé que les 8 000 volts par cm des expériences de W.A. Macky, il n'y aurait pas production d'étincelles, ni rupture du filament et celui-ci pourrait devenir plus fin et plus stable. On se rappelle que les observateurs signalent la disparition spontanée de ces fils, surtout au contact des mains, et même quand ils sont enfermés dans une boîte hermétique. Ils en laissent d'autre part aucune trace après disparition. Des filaments constitués d'eau ne se comporteraient pas autrement.

(NDLR : Ici suit le cas rapporté par Aimé Michel dans son livre "A propos des soucoupes volantes", 4^{ème} édition, p. 207, que Maurice de San commente; nous renvoyons le lecteur à ce livre, et reprenons l'exposé de M. de San, dans son explication des cas semblables).

On peut se demander comment il se fait que ces filaments, par paquets, ou comme des toiles d'araignées emmêlées, ou des écheveaux, persistent pendant des heures, alors que fins comme ils sont, et constitués d'eau, ils devraient s'évaporer rapidement ? Cela est facile à comprendre. En atmosphère saturée d'humidité, pas de problème, l'eau elle-même sous forme de goutte ne s'évapore pas. En atmosphère non saturée, les gouttes d'eau s'évaporent, mais ces filaments, dont les molécules d'eau sont liées par des forces supplémentaires, ont naturellement une tension de vapeur moindre que l'eau

ordinaire. Ils ne commenceront donc à s'évaporer que pour une pression partielle de vapeur d'eau dans l'air inférieure à la tension de vapeur saturante de l'eau ordinaire. La détermination de la tension de vapeur des filaments, et naturellement la vérification de leur composition, devrait être faite. Pour cela, il faudrait alerter tous les lecteurs des revues traitant d'OVNI et décrire, à l'usage du laboratoire qui serait chargé de l'analyse, la méthode à utiliser pour déterminer si ces filaments sont bien com-

Cela nous rappelle cette eau polymérisée, dont la température d'ébullition dépasserait 100°, obtenue dans des tubes capillaires très fins par des savants russes. Cette "découverte" a fait l'objet de la part de savants américains de vives contestations, pour ne pas dire plus... Or il n'est pas impossible que l'eau, dans ces fins capillaires, réduite ainsi à l'état de fin filament, se présente dans un état analogue à celui que donne un gradient de potentiel élevé : diminution de la tension de vapeur, et fatalement augmentation du point d'ébullition...

Il est noté plusieurs fois que ces filaments étaient vaguement luminescents. Cela n'est pas anormal étant donné qu'ils seraient produits dans un champ électrique de gradient élevé. Il est possible que certains atomes soient dans un état excité ou métastable et reviennent à l'état normal avec émission de lumière.. Cela rappelle également la luminosité constatée dans le sol, humide sans doute, après l'atterrissage et le départ d'un engin, et qui pourrait être due à la même cause. Mais pour conclure, n'oublions pas que, sauf les expériences de Zeleny et de Macky, qui sont des faits établis et vérifiables, et ont donné naissance à des filaments à partir d'eau distillée, tout le reste n'est qu'hypothèse et n'aura de valeur réelle comme explication des phénomènes observés que lorsque des expériences auront été faites. Ne perdons même pas de vue que les fi-

laments obtenus par ces physiciens n'avaient ni la finesse ni la stabilité de ces Fils de la Vierge. Nous n'avons donc comme résultat de tout ceci que l'indication d'une direction de recherche, rien de plus.

L'auteur a étudié un engin pouvant fonctionner dans l'atmosphère et propulsé uniquement par un champ électrique. Il est bien connu que le gradient de potentiel maximum que l'on puisse obtenir dans l'atmosphère normale, sans provoquer l'étincelle ou l'avalanche, ne dépasse pas les 30 000 volts par cm et beaucoup moins encore en altitude. Or même dans le cas le plus favorable, l'attraction mutuelle de deux surfaces chargées est inférieure à 5 kg/m², ce qui est tout à fait insuffisant pour propulser et surtout soulever n'importe quel engin. Cependant, si je ne me trompe, et il y a déjà beaucoup d'années que la question est étudiée, ce

3 nov. 1959.	Centerville, Georgie		
5 août 1961.	Mount Hale, Australie	X	X
14 oct. 1961.	Sunset, Utah	X	
11 nov. 1962.	Lakeland, Floride	X	

TABLEAU I

DATE ET LIEU D'OBSERVATION	UFO OBSERVE	CHEVEUX D'ANGE
10 nov. 1949.	Depues Ferry, Penn.	X
11 oct. 1950.	Butte County, Calif.	X
11 oct. 1950.	Paradise, Calif.	X
17 oct. 1952.	Oloron, France	X
27 oct. 1952.	Gaillac, France	X
15 avril '53.	Auckland, Nouv. Zélande	X
30 mai 1953.	Christchurch, Australie	X
9 oct. 1953.	Melbourne, Australie	X
13 oct. 1953.	Pleasant Hill, Calif.	X
16 nov. 1953.	San Fernando Valley, Cal.	X
19 oct. 1954.	Fort Wayne, Indiana	X
22 oct. 1954.	Marysville, Ohio	X
28 oct. 1954.	Rome, Italie	X
4 nov. 1954.	Nelson, Nouv.-Zélande	X
8 nov. 1954.	Florence, Italie	X
12 déc. 1954.	Christchurch, Nouv.-Zél.	X
21 fév. 1955.	Horsehead, N.Y.	X
29 juin 1955.	Sacramento, Calif.	X
1 sept. 1955.	Edmore, Michigan	X
2 oct. 1955.	Uhrichsville, Ohio	X
10 oct. 1955.	Cincinnati, Ohio	X
27 oct. 1955.	Whitsett, North Carol.	X
10 juin 1956.	Melbourne, Australie	X
19 août 1956.	Saint-Louis, Missouri	X
25 sept. 1956.	Cincinnati, Ohio	X
30 sept. 1956.	Cherry Valley, Illinois	X
15 oct. 1956.	Indianapolis, Indiana	X
16 oct. 1956.	Fond de Lac, Wisconsin	X
28 avril '57.	Christchurch, Nouv.-Zél.	X
4 oct. 1957.	Ichinoseki, Japon	X
17 oct. 1957.	Fatima, Portugal	X
23 oct. 1957.	Portales, New Mexico	X
9 oct. 1958.	Portales, New Mexico	X
9 nov. 1958.	Humboldt County, Calif.	X
26 oct. 1959.	Savannah, Georgie	X

TABLEAU II

DATE ET LIEU D'OBSERVATION	TYPE ET NOM-BRE D' UFOs	CHEVEUX D'ANGE
? ? 1949	Ashley, N.-Zél. 1 UFO	X
? juin 1951	Californie plusieurs	X
27 oct. 1952	Tarn, France plusieurs	X
16 mai 1953	Bouffioulx, Belgique 1 ROND	X
29 mai 1953	Palmerton, Nouv.-Zél. 1 UFO	X
? oct. 1953	Victoria, Australie 1 UFO	X
16 oct. 1953	Burbank, Californie	X
3 fév. 1954	Puente, Californie 1 ROND	X
15 fév. 1954	San Fernando Valley, Cal. 1 ROND	X
20 sept. 1954	St-Père-en-Ritz, France	X
13 oct. 1954	Tarn-Graulhet, France 1 UFO	X
18 oct. 1954	Vienne, France	X
22 oct. 1954	Jerome, Ohio 1 CIGARE	X
26 oct. 1954	Prato, Italie	X
27 oct. 1954	Florence, Italie 2 RONDS	X
29 oct. 1954	Nomento, Rome, Italie plusieurs	X
6 nov. 1954	Rome, Italie plus de 100	X
7 nov. 1954	Rome, Italie plus de 50	X
15 nov. 1954	Gela Sicile, Italie 20 UFOs	X
10 juil. 1956	Melbourne, Australie	X
6 juin 1962	Caroda, Australie 6 UFOs	X
17 janv. 1963	Puerto Garibaldi plusieurs	X
1 août 1963	El Nilo Tucuman, Arg. plusieurs	X
12 mai 1964	Shepperton, Australie	X
? juil. 1964	Greenville, Tennessee 1 UFO	X
19 sept. 1964	Whiteville, Kentucky	X
12 oct. 1966	Jonesboro, Tennessee 50 UFOs	X
19 oct. 1973	Baton Rouge, Louisiane 1 UFO	X
22 oct. 1973	Sudbury, Massachusetts 1 ROND	X

En étudiant les cas des deux tableaux, on constate que beaucoup d'observations de cheveux d'ange sont directement reliées aux UFOs observés.

En plusieurs cas, il y a présence de plusieurs UFOs, ou encore d'un cigare. Plusieurs analyses de substances tombées du ciel ont été faites en labo-

ratoire; on a trouvé du boron, du silicium, du magnésium, du calcium et d'autres éléments dans la composition de ces filaments.

Suite de la page 14

qui augmente la probabilité qu'il n'y ait pas d'erreur, il serait possible de créer entre l'air ambiant et l'engin un gradient beaucoup plus élevé, à condition d'alterner la polarité de l'engin un grand nombre de fois par seconde et cela avec une durée qui doit être différente suivant la polarité. Il faut se rappeler que, l'attraction de deux groupes de charges opposées croissant comme le carré du gradient de potentiel, quelque 100 ou 200 kg/m² d'attraction peuvent être obtenus au moyen de gradient de potentiel de l'ordre de quelques centaines de milliers de volts par centimètre. Je suis parfaitement conscient que prétendre obtenir un pareil gradient dans l'air semble impossible à qui connaît la question. Cependant, avant d'affirmer

que c'est impossible, il faut se souvenir que des attractions de cet ordre sont obtenues, dans l'air, entre un plateau et des pièces à usiner fixées électrostatiquement sur lui. On dira que les conditions sont différentes, que dans l'espace restreint entre le plateau et la pièce, rares sont les électrons libres qui peuvent prendre naissance, et que même quand il s'en produit, la distance qu'ils peuvent parcourir est si faible qu'aucune avalanche digne de ce nom ne peut se développer et multiplier leur nombre. Je suis bien d'accord, mais je crois qu'il existe d'autres conditions qui permettent également d'atteindre un gradient de potentiel élevé.

Bibliographie:

- (1) W.J. Zeleny, Phys. Rev., Vol. 16, p. 102 and earlier (1920).
- (2) W.A. Macky, "Some investigations on the deformation and the breaking of water drops in strong electric fields." Proc. Soc. London 133, 565 (1931).
- (3) L.B. Loeb, "A tentative explanation of the electrical field effect on the freezing of supercooled water drops." J. Geophys. Res., Vol. 68, No. 15, p. 4475-6 (1963).

LA DESCRIPTION DES OVNIS



Marc Leduc

INTRODUCTION

Un policier avec lequel nous nous sommes entretenus très brièvement récemment a été témoin d'une manifestation d'OVNI. Le malheureux ne peut faire face à l'opinion publique. Les soucoupes volantes sont des niaiseries et il ne veut pas être mêlé à cela. Ce qu'il a vu n'avait pas la forme d'une soucoupe. Il ne peut expliquer ce qu'il a vu et en est resté manifestement secoué. S'il en parlait à ses amis et connaissances, il participerait à démystifier le sujet et à le réhabiliter en face de l'opinion. Justement, ses amis ignorent fort probablement que le phénomène ne montre pas que des soucoupes. Pour ce policier, et ses amis ingrats, voici une toute petite étude descriptive des formes d'objets volants non identifiés qui sont vus chez nous, de La Tuque, Québec, comme à Cluj, Roumanie.



Première Division : LES SOUCOUPES

Le modèle "soucoupe" est le plus populaire et renommé de tous. N'est-il pas le seul dont la forme justifie l'appellation "soucoupe volante"? Les OVNI sont pourtant de formes et de dimensions très diversifiées. Ce type mérite cependant d'être nuancé et divisé en groupes définitivement distincts. Nous ne retiendrons ici que quelques sous-types. Les plus fréquemment observés sont le "saturne", le "chapeau", le "dôme" et le "disque".

LA SATURNE

A-) La "Saturne". Ce nom rappelle celui de la planète et d'ailleurs la ressemblance entre la soucoupe et la planète réside dans la présence d'un anneau autour de l'objet central. Cet anneau paraît à l'occasion solide ou au contraire vaporeux. Il est décrit comme étant coloré ou simplement métallique. L'objet central a le plus souvent la forme ovale mais se présente occasionnellement assez sphérique. La dimension de ce type varie, bien que deux grandeurs puissent être retenues. Il y en a des géants d'une quarantaine de mètres, et des plus petits d'une dizaine de mètres.

Exemple célèbre: A l'île de la Trinité, le 16 janvier 1958, une soucoupe ovale entourée d'un anneau sombre s'approcha de l'île, la survola et s'en fût vers l'horizon. Un navire-laboratoire gouvernemental brésilien, l'Almirante, dont l'équipage comprenait un photographe, put appuyer de quatre clichés les 40 témoins visuels. (1)

Exemple québécois: A Rougemont, le 20 septembre 1972, un objet métallique de couleur aluminium et blanc éclatant, entouré d'un anneau, fut observé par 3 personnes. Le diamètre estimé était de 100 mètres. (2)

LE CHAPEAU

B-) Le chapeau. Ce second type de soucoupe doit aussi son appellation à la forme précise qui rappelle le canotier de Maurice Chevalier. Ce genre d'engin a une dimension habituelle d'une dizaine de mètres. Son aspect le plus fréquent est d'apparence métallique. Le plus souvent un dôme plat surmonte une base en forme de soucoupe renversée.

Exemple célèbre: A Santa Ana, Californie, le 3 août 1965, un camionneur qui, fort heureusement transportait un appareil-photo, put prendre 4 clichés d'une soucoupe en forme de chapeau qui évoluait à quelques dizaines de mètres de son camion, au-dessus de la route. Elle disparut dans un brouillard en montée verticale brusque. (3)

Exemple québécois: Au Cap-de-la-Madeleine, le 24 mai 1967, un jeune homme photographiait sa voiture neuve. Il vit l'objet insolite en forme de chapeau. La photo fut publiée dans un volume de l'enquêteur. (4)

LE DÔME

C-) Les Dômes: Ce troisième type de soucoupe contient une bonne série de représentants divers. La base de ce genre de soucoupe est généralement typique en forme de soucoupe renversée. Une proéminence assez arrondie surmonte cette base. On note parfois des modifications de la base qui se montre par-

fois épaisse ou bien très amincie. Elle s'entoure assez souvent de lumières multicolores nombreuses. La description du dôme varie aussi. Il peut être avec ou sans hublots, avec ou sans antennes, transparent ou sombre, illuminé ou surmonté d'un clignotant. La dimension de ce genre varie le plus souvent de 10 à 20 mètres.

Exemple célèbre: Riverside, Californie, site d'une vallée où M. Guy Marquant jr. prit une photo d'une soucoupe à dôme avec des hublots. La base de cette soucoupe montrait des proéminences arrondies. Cette photo a le malheur de ressembler étonnamment à l'une de celles du tristement célèbre Adamski. (5)

Exemple québécois: A Saint-Amable, le 20 septembre 1975, une lumière blanche fut aperçue à très basse altitude, au-dessus des arbres, à environ 200 mètres de la maison. Il y eut un arrêt brusque et un survol d'un instant. Ensuite un phare explora le sol pendant quelques secondes. Pendant quelques autres secondes une base lumineuse blanche fut perçue. Cette base avait la forme d'un très large tronc de cône prolongeant une coupole faiblement éclairée. (6)

LE DISQUE

D-) Les Disques: Ce quatrième type de soucoupe est très fréquemment rapporté. De jour il a habituellement l'aspect métallique. On peut toutefois, de jour comme de nuit, le voir s'illuminer en blanc comme du métal en fusion ou en orange incandescent. Ses vols fous et désordonnés le caractérisent tout spécialement.

Exemple célèbre: A Conejo, Californie, le 8 février 1973, un homme prit une photo d'un disque métallique très plat. Ce disque reflétait un peu le soleil. Il se déplaçait à environ un millier de mètres du témoin et à une altitude de 250 mètres. (7)

Exemple québécois: Au Lac l'Original, le 9 juin 1973, un disque observé avait la forme de 2 très minces soucoupes collées l'une à l'autre. On le vit à deux occasions différentes en quelques heures. Il se caractérisa par une série de mouvements et de courses folles. (8)

2

Deuxième Division : LES CIGARES.

Le type de cigare peut honnêtement prendre la deuxième place dans ce classement descriptif très simplifié. Les cigares sont bien souvent des types de disques vus de biais qui, à cause de la perspective, ont l'apparence de fuseau ou de cigare. Il y a quand même d'authentiques fuseaux ou cigares, indépendamment des erreurs ci-haut mentionnées. Nous nous arrêterons à trois groupes représentant ce type : les "argentés", les "bolides" et les "stationnaires".

LES ARGENTÉS

A-) Les Argentés : Ceux-là sont visibles le jour, de couleur argent ou bien de couleur blanc fusion. La dimension la plus commune est d'une trentaine de mètres. Ils s'immobilisent fréquemment. Leur mouvement est le plus souvent précipité et leur vitesse beaucoup plus grande que celle des avions. La couleur orange prédomine dans leur moment d'immobilité. Cela ne dure cependant que quelques secondes. Ils échappent ainsi à la catégorie des cigares stationnaires.

Exemple célèbre : A Alamogordo, Nouveau-Mexique, le 16 octobre 1957, à 13 h 30, Mlle Ella Fortune a pris une photo au n-rd de Tularosa, près de Holloman, sur la nationale 54. L'OVNI lenticulaire était en vol horizontal. Il laissait une légère luminescence dans sa course. (9)

Exemple québécois : A Lanoraie, le 30 octobre 1973, à 19 h 30, un homme résidant sur la rive du fleuve profitait de la splendeur du coucher de soleil. Il remarqua un long fuseau à environ 30 mètres d'altitude en face de Centrecoeur. L'objet était immobile sur le fleuve au-dessus d'une grue mécanique et d'un système de pompage. Il brillait de couleur orange. L'homme courut prévenir son épouse mais l'objet partit entretemps. (10)

LES BOLIDES

B-) Les Bolides : Ce second type de cigare se compare à un fuseau très mince et très long. Ses extrémités ne se terminent pas toujours en pointe. Il est propulsé, ou du moins en donne l'impression, par jet : en effet, il laisse derrière lui une queue de feu et une traînée de vapeur.

Exemple célèbre : Le 15 décembre 1974, parut à la télévision américaine, sur le réseau NBC, un film spécial sur les UFOs : " UFOs : Do You Believe ? ". Lors de ce film, qui montrait un panorama assez complet du sujet OVNI, une portion de séquence nous montra ce genre de bolide. Il fut filmé le 10

août 1972, dans le Wyoming, USA. Il y eut quelques ciné-films et plusieurs photos de prises tout le long des Rocheuses américaines et canadiennes, du côté Est.

Exemple québécois : Le 12 août 1975, dans la région de Montréal, il y fut observé un de ces bolides qui traversa la région du Sud au Nord, en passant à l'Est de l'île. Nous connaissons des dizaines de témoins. Sa forme allongée, avec un nez incandescent, était suivie de feu et de vapeur. Le même soir des formations d'objets, en grand nombre, furent vues par quelques témoins. Ces formations en V oscillaient dans le même parcours que le bolide. Ces observations sont absolument des étoiles filantes qui furent aussi vues ce soir-là. (

LE STATIONNAIRE

C-) Les Stationnaires : Ce troisième type de cigare s'illustre par son

état statique et sa disparition sur place; il peut être vert, ou rouge, ou orangé. Il paraît solide à l'occasion, et parfois transparent. Il s'accompagne souvent de vapeur. D'autres objets plus petits et en forme de soucoupe gravitent souvent autour de lui.

Exemple célèbre : " Un cylindre long et étroit, vert, qui se déplaçait à 45 degrés en direction sud-ouest, a été vu le 17 octobre 1952 à Oloron, en France. Son altitude pouvait être de 2,500 mètres. Une fumée blanchâtre s'en échappait et il était escorté par un grand nombre d'objets sphériques à anneau." (13)

Exemple québécois : A Pointe-aux-Trembles, le 5 septembre 1975, à 23 h 00. Deux personnes virent un cigare décrit comme un long bâton rouge debout et immobile. A noter que cet objet lumineux se situait sous les nuages. L'observation dura 4 minutes. Il s'éteignit ensuite lentement comme disparaît l'image d'un téléviseur. (14)

3

Troisième Division : LES TRIANGLES.

Cette troisième grande division est très étonnante. Les triangles sont toujours lumineux, de jour comme de nuit. Le jour, ils irradient toutes les couleurs. Leur dimension semble colossale : de l'ordre de 200 mètres. Ils survolent à une altitude estimée comme étant de 30,000 mètres. La plupart des cas connus ont étonnamment duré plusieurs heures d'observation, sinon plusieurs jours. Ils n'échappent pas aux médias qui sont inondés d'appels pendant ce temps. Nous distinguons 2 classes : les grands et les petits.

LES GRANDS

A-) Les Grands . Les Grands Triangles sont souvent filmés et photographiés. Leur présence s'accompagne souvent d'observations d'autres sortes d'OVNI. La région entière connaît une agitation.

Exemple célèbre : A Bucarest, le 10 septembre 1969, furent prises 3 photos d'un triangle de grande dimension. Il poursuivit un tracé ondulant, mais si lentement qu'il fut observé par la population durant tout un jour. On nota des interférences dans les communications-radio. (15)

Exemple québécois : Au Québec fut observé le 14 juillet 1974 un triangle scintillant et multicolore. Vu de Belœil, Québec, il culminait au-dessus de Saint-Joachim. Il fut photographié, cinéfilmé et observé pendant plusieurs heures. Il interféra dans les ondes-radio des stations de communications (16).

LES PETITS

B-) Les Petits. Il est noté que de plus petits triangles sont observés. Leur dimension est de l'ordre de quelques dizaines de mètres. Leur description habituelle s'arrête au pourtour géométrique. Les trois côtés sont parfois des tuyaux métalliques. A l'occasion il se limite seulement par des cordons de lumières.

Exemple célèbre : Le 6 avril 1975, à Pembroke, North Carolina, USA, fut observé un triangle qui se posa au sol. Il s'ornait de lumières rouges et aussi d'une série de vertes . Un phare partait d'une zone sombre, en-dessous, au décollage. (17)

Exemple québécois : A Saint-Paul-de-Joliette, le 8 février 197-, un triangle rouge fut aperçu à basse altitude. Il se déplaçait lentement. Il s'éteignit et fut remplacé par trois lumières rouges qui entouraient une tache lumineuse centrale et blanchâtre (18).

4

Quatrième Division : LES BOULES.

Cette catégorie n'est pas la moindre. Il est probable que cette forme soit vue en aussi grand nombre que la soucoupe. Il y en a de très grosses et des petites, mais les groupes que nous divisons dans cet article sont en fonction des circonstances lors desquelles elles sont vues. Elles constituent parfois des observations isolées mais à d'autres occasions elles font plusieurs passages.

LES SOLITAIRES

A-) Les Solitaires : Il y a toutes sortes de boules vues seules. Elles ont parfois des antennes. Elles peuvent être parfaitement rondes ou plaquées de multiples surfaces. Elles ont parfois des hublots. Elles paraissent occasionnellement métalliques ou bien transparentes.

Exemple célèbre : Dans le Kentucky, le 7 janvier 1948, fut observée une sphère, du sol, par de nombreuses personnes. Des radars aux aéroports la signalèrent. Elle fut poursuivie par une escadrille d'avions à réaction dirigée par le pilote Mantell. L'altitude de l'objet ne permettait pas à ces avions de poursuivre leur course. Le capitaine en oublia sa prudence et monta. Plus tard on découvrit son avion écrasé au sol (19).

Exemple québécois : A Sainte-Agathe, le 6 octobre 1974, à 16 h 15. Au-dessus du Lac à la Truite fut aperçue pendant 8 secondes une sphère métallique qui semblait pourtant un peu transparente. Elle était dotée d'une multitude de facettes. Chacune reluisait comme de l'aluminium. Le témoin quitta son observation pour prévenir la famille atablée. Il n'y avait plus rien à leur arrivée (20).

LES VERTES

B-) Les Vertes : Celles-là sont probablement de grandes dimensions et apparaissent toujours à haute altitude. Généralement, leur grandeur apparente représente environ le diamètre lunaire. Elles possèdent aussi une courte queue, aussi verte et lumineuse que la boule. Elles sont presque exclusivement vues en mouvement régulier, d'un horizon à l'autre.

Exemple célèbre Toute l'année 1948 dans le sud-ouest américain. Pendant plusieurs mois des boules vertes à queue verte illuminèrent le paysage. Des centaines de témoins les décrivent. Elles furent même à l'origine d'une recherche gouvernementale, le Project Twinkle. Rien n'en sortit publiquement, permettant d'expliquer le phénomène.

Exemple québécois : Dans la région de Montréal, le 21 novembre 1973. Une boule verte émeraude, avec une courte queue

de même couleur, parcourut en ligne droite une portion du Québec, de Rougemont à Sainte-Thérèse. A un certain endroit, les témoins disent avoir entendu un bourdonnement. A noter que cette soirée fut la plus riche de l'année en observations de toutes sortes (22).

CONCLUSION

Voilà qui est bien peu et nous laisse assoiffés de détails. Les cas d'exemples qui sont mentionnés ne contiennent qu'une brève description. Nous n'avons fait, ainsi, qu'appuyer d'observations les types décrits. Bien d'autres sortes d'objets se manifestent : on voit des formes en croix, des barils, des cubes, des pyramides, des cônes, des croissants, des toupies, et nous en passons...

L'usage des termes "OVNI" et "UFO" s'avère plus juste que l'expression populaire "soucoupe volante". Dans vos conversations il arrive que quelqu'un vous décrive spontanément ce qu'il a vu. Il vous raconte une chose intrigante et spectaculaire. La soirée se passe sur cette conversation insolite sans que personne ne songe au phénomène OVNI, puisque ce n'était pas une soucoupe. Ainsi, beaucoup de rapports d'objet volant non identifié ne circulent pas là où ils devraient. Ecrivez-nous ce que vous avez vu. Parlez-en autour de vous, à peu de personnes à la fois et dans leur moment sérieux; on ne vous lapidera pas sur la place publique.



REFERENCES

- (1) Ilha da Trindade, 16-1-68. Dossier Photo, InfoSpace, SOBEPS, 1974, No 14, p. 22, Michel Bougard.
- (2) Rougemont, 20-9-72. Enquêtes au Québec, UFO-Québec, 1975, No 1, p. 4, Philippe Blaquière.
- (3) Santa Ana, Californie, 3-8-65. Les Soucoupes Volantes, Affaire Sérieuse, F. Edwards, Ed. R. Laffont, 1967.
- (4) Cap-de-la-Madeleine, 24-5-67. J'AI chassé les pilotes des soucoupes volantes, H. Bordeleau, Ed. Société Néfer Enrg, 1971, p. 21.
- (5) Riverside, Californie. Flying Saucer Seen And Shot, SAGA'S Special UFO Report, 1969, p. 17.
- (6) Saint-Amable, 20-9-75. Fichier de Marc Leduc, UFO-QUEBEC.
- (7) Conéjo, Californie, 8-2-73. Conéjo Photo Analysis, Skylook, 1974, No 78, p. 6.
- (8) Lac 1'Original, 9-6-73.

Le procès des soucoupes volantes, C. MacDuff, Ed. Québec-Amérique, 1975.
 (9) Alamogordo, 16-10-57. Le livre noir des soucoupes volantes, H. Durrant, Ed. Robert Laffont, 1970.
 (10) Lanoraie, 30-10-73. Fichier Wido Hoville, UFO-QUEBEC.
 (11) Film NBC, 15-12-74. " UFOs : Do You Believe ? ", film USA.
 (12) Montréal, 12-8-75. Fichier Marc Leduc, UFO-QUEBEC.

- (13) Oloron, France, 17-10-52. Grand cigare vertical, Les Phénomènes Insolites de l'espace, J. & J. Vallée, Ed. Table Ronde, 1966, p. 153.
- (14) Cylindre, 5-9-75. Fichier Marc Leduc, UFO-QUEBEC.
- (15) Bucarest, 10-9-69. UFOs from Behind The Iron Curtain, Hobana et Weverbergh, Ed. Bantam 1972.
- (16) Triangle, 10-7-74. Fichier Marc Leduc, UFO-QUEBEC.
- (17) Pembroke, 6-4-75. Skylook, 1975, No 90, mai, p. 3.
- (18) Saint-Paul, 8-2-74. Fichier Philippe Blaquière, UFO-QUEBEC.
- (19) Mantell, 7-1-48, Aliens From Space, D. Keyhoe, Ed. Signet, 1973, p. 13.
- (20) Lac à la Truite, 6-10-74. Fichier Marc Leduc, UFO-QUEBEC.
- (21) Boule Verte, 1948. Le Dossier des soucoupes volantes. Histoires Fantastiques, J. Lob & Gigi, Ed. Dargaud, 1972, p. 12.
- (22) Boule Verte, 21-11-73. Fichier Marc Leduc, UFO-QUEBEC.

LES HUMANOIDES

1

INTRODUCTION

Le but premier de la pensée scientifique est de faire des prédictions d'événements naturels. Quelques-uns peuvent être prédits avec justesse, telles les éclipses de soleil et de lune. D'autres phénomènes ne se prêtent pas à d'aussi juste prédiction et ne peuvent être envisagées qu'en tant que probabilités. Par exemple, un biologiste peut prédire que la mitose, le processus par lequel les cellules végétales et animales se reproduisent, aura lieu après une certaine période de croissance et de développement d'une cellule nouvellement formée d'un organisme particulier. L'exactitude absolue, dans un tel cas, serait cependant très rare malgré une analyse microscopique et biochimique des cellules concernées.

La prédiction d'événements dans le monde vivant n'est donc pas une tâche facile. Les pionniers de la recherche sur la vie ont préparé la voie à notre compréhension contemporaine des organismes végétaux et animaux par le développement d'un système de classification par lequel des formes de vie semblables sont groupées ensemble. Originellement, cela fut fait seulement sur la base de similitude de structure; aujourd'hui, toutefois, les bases de la taxonomie impliquent, en plus de similitude de structure, les facteurs de ressemblance cellulaire, biochimique et génétique.

La difficulté pour mettre de l'ordre dans la question des occupants d'UFO consiste dans le développement d'un système de classification dans lequel les individus semblables sont groupés ensemble. Par la création d'une telle taxonomie, un certain degré de précision concernant ces créatures extraterrestres peut être apporté. Le système, idéalement, serait de se baser sur les mêmes critères employés pour la classification des formes de vie terrestre; toutefois, l'ufologie ne peut pas avoir recours aux services directs de l'étude en laboratoire des spécimens vivants conservés, comme c'est le cas pour la botanique, la zoologie et la microbiologie. Par conséquent, tout système développé pour les occupants d'UFO serait nécessairement superficiel.

Malgré les inconvénients pour pouvoir établir un système de classification sûr, une tentative sera faite ici pour grouper les occupants en 4 catégories, basée sur leur stature, qui semble être en relation avec leurs caractéristiques de comportement. Le schéma suivant n'est en aucune façon complet et définitif, et n'est pas la réponse au problème des occupants d'UFO; c'est seulement une interprétation de l'évidence.

CLASSE 1 LES NAINS

De tous les occupants rapportés pendant l'ère moderne d'activité ufologique, la majorité consiste en nains(1); Ils composent plus de 50% des cas rapportés pendant la vague massive de 1954, en France, aussi bien que celle des Etats-Unis en 1973, très étendue.(2)

La taille moyenne de cette classe d'occupants est de 1 mètre; la différence entre les tailles, toutefois, varie entre un minimum de .7 mètre et 1.2 m. Les proportions physiques ne sont pas considérées comme étant normales, d'après nos mesures d'évaluation. La tête est proportionnellement assez large et, caractéristique évidente, a un front très avancé, avec de larges yeux éloignés. Quoique la bouche et le nez ne soient pas prononcés, de larges oreilles pointues sont évidentes, fréquemment. Les jambes et bras des occupants sont minces; les bras sont anormalement longs et les mains possèdent des pinces (ou serres). Quoique la peau soit de différentes couleurs, elle est habituellement rugueuse, ou plissée.

Ces "entités" sont vues le plus souvent, isolées ou en paires. Dans une minorité de cas, des groupes entre 5 et 10 créatures ont été rapportés.

Catégorie 1 : Nains munis d'appareils respiratoires.

Les individus de cette catégorie semblent posséder la majorité des traits de cette classe; toutefois, le port d'un casque dissimule les traits du faciès. Habituellement, ces occupants portent des habits argentés; la description la plus fréquente comporte des "scaphandres", ou combinaisons.

Le comportement hostile envers les humains ne semble pas être une caractéristique de cette catégorie. Alors qu'une action de défense de leur part envers les hommes qui les approchent de trop près a été rapportée, des gestes amicaux ont aussi été témoignés.

Ce type d'occupant fut familier à la vague française de 1954 qui a fourni aux chercheurs la plus grosse partie des renseignements présentement en filière. Les 4 cas suivants illustrent les différences de comportement attribué à cette catégorie.

Le 10 septembre 1954, à Quarouble, France, un ouvrier métallurgiste nommé Marius Dewilde observe deux occupants près de sa maison.

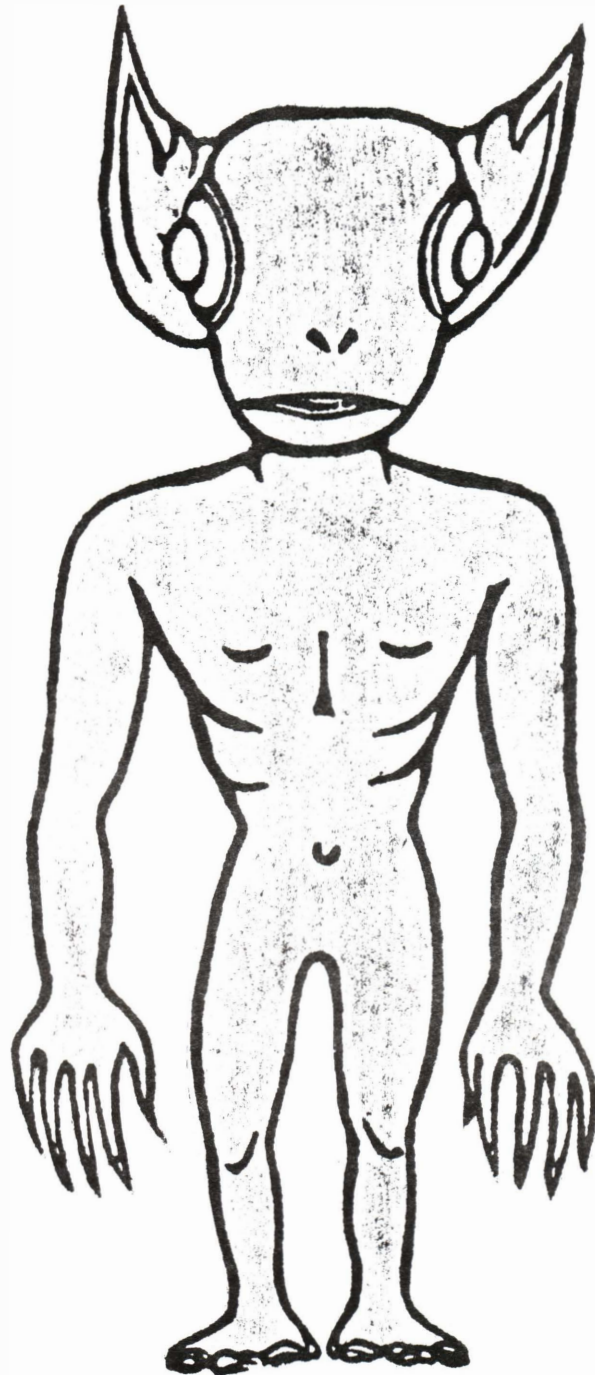
En sortant de sa demeure pour voir pour quelle raison son chien jappait, le témoin vit un objet sombre près des rails du chemin de fer et deux nains en "combinaisons" marchant vers l'objet. Alors qu'il s'en approchait, Dewilde fut paralysé par une lumière orange émise par l'objet sombre. La paralysie, dans ce cas, comme en beaucoup d'autres, signifie immobilisation temporaire sans perte de conscience ou de trouble du système respiratoire (3). Les officiels de l'Armée de l'Air française enquêtèrent sur le cas et découvrirent des traces visibles sur le ballast de la voie de chemin de fer estimées avoir été faites par un objet pesant 30 tonnes.(4)

Mais une semaine plus tard à Cenon, France, Yves David, âgé de 28 ans, rencontra un nain revêtu d'une combinaison, qui lui fit des signes amicaux et lui parla dans un langage inintelligible. Le témoin fut paralysé pendant la rencontre. L'occupant réintégra son disque, d'un diamètre d'environ 3 m, lequel s'envola rapidement après que cette apparente tentative de contact eut échoué. (5)

Un occupant évita tout contact avec trois observateurs humains à Bourrasale, France, le 13 octobre 1954. A cette date, Messieurs Olivier, Perano et un troisième homme virent un nain d'environ 1.2 m de taille, se tenant près d'un disque d'environ 4 m de diamètre. Le nain avait une large tête et des yeux larges également, et était revêtu d'une combinaison de couleur argentée. Un des hommes s'approcha du UFO à moins de 20 m et devint paralysé alors que le disque s'envolait.(6)

Un cas italien implique l'enlèvement d'animaux. Le 14 novembre 1954, un fermier du nom de Amerigo Lorenzini aperçut un brillant objet en forme de cigare se poser près de lui, à Isola. Trois nains portant des combinaisons (ou habit spatial) sortirent de l'UFO et tentèrent de se saisir quelques-uns des lapins en cage du fermier. Ce dernier tenta de tirer sur les créatures, mais son arme ne fonctionna pas et il devint soudainement si faible qu'il dut la laisser tomber. Les nains prirent les lapins et partirent (7).

LES HUMANOÏDES



HOPKINSVILLE, KENTUCKY, 21-4-1955

Il est à noter que, dans certains cas, des occupants très semblables aux humains ont été vus en compagnie de nains. Les créatures humanoïdes ne portaient aucun appareil respiratoire et témoignèrent d'un comportement amical. Mais en dépit de cette attitude amicale, les témoins humains qui les approchèrent de trop près furent paralysés par des rayons lumineux émis par ces êtres humanoïdes (8).



Catégorie 2 : Nains dépourvus d'appareils respiratoires.

Des rencontres avec des nains dont le corps est couvert de poil ou de fourrure se produisirent un certain nombre de fois pendant la vague de 54, la vague la plus fournie en atterrissages à venir jusqu'à maintenant.

Les nains velus observés ne portaient aucun appareil respiratoire ou casque. Le trait le plus caractéristique de cette catégorie, en termes de comportement, est leur tendance à démontrer de l'hostilité ou de l'agressivité.

Une des premières rencontres avec ces occupants agressifs eut lieu à Pournoy-la-Chétive, en France, le 9 octobre 1954. A la nuit tombante, ce jour-là, quatre jeunes patinaient lorsque un UFO, de forme sphérique et d'environ 2,5 m de diamètre atterrit soudainement près d'eux. Un nain sortit de l'appareil et émit une lumière aveuglante sur les enfants qui les fit courir pour se cacher. Les témoins décrivent l'occupant comme ayant une taille de 1,2 m et revêtu d'un accoutrement noir. L'occupant à face velue parla aux enfants dans une langue inintelligible avant d'émettre la lumière aveuglante (9).

Un vrai "corps-à-corps" entre un nain velu et un humain eut lieu au Vénézuéla, le 28 novembre 1954. A cette occasion, deux travailleurs conduisaient leur camion de Caracas à Petare, Vénézuéla, pour ramasser des fruits et des légumes pour le marché, lorsqu'ils virent la route bloquée par un objet sphérique. L'objet, d'apparence métallique, avait environ 3 m de diamètre et planait à environ 2 m au-dessus de la route. Juste après que le camion se fut arrêté, un nain velu avec pinces et yeux lumineux apparut devant le véhicule. A ce moment, un des camionneurs, G. Gonzales, sortit du camion et tenta de se saisir du nain. Quoique l'occupant, d'après Gonzales, ne pesait pas plus de 16 kg, il était très fort et projeta même l'homme à plus de 4 m. Alors que le deuxième camionneur, Jose Ponce, sortit en vitesse du camion et courut pour avertir la police, le nain attaqua Gonzales. Comme il se dirigeait vers lui avec ses yeux brillants, le camionneur tira de sa poche un couteau, qu'il utilisait pour son travail, et tenta de s'en servir pour se protéger ; mais le couteau glissa sur le corps velu du nain, sans effet. Ce dernier repartit alors vers l'objet d'où une seconde créature en surgit et dirigea vers Gonzales une lumière éblouissante; l'objet partit alors (10).

D'autres événements semblables impliquant le même type d'occupant se produisirent en une succession rapide à l'automne 1954. Le 16 décembre, trois jeunes hommes voyageaient en auto, près de San Carlos, Vénézuéla; le groupe s'arrêta près d'un bois afin que Jesus Pax puisse satisfaire à des besoins naturels. Quelques minutes après que Jesus eut entré dans le bois, ses compagnons entendirent un grand cri et coururent pour voir ce qui se passait. Ils trouvèrent Jesus étendu sur le sol et blessé. Regardant plus loin, ils virent un nain velu, d'apparence sombre, courant vers un objet planant au-dessus du sol. Le jeune homme reçut des soins à l'hôpital pour choc nerveux et blessures semblables à des éraflures profondes, sur le côté droit et le long de la colonne vertébrale. (11).

Un des cas nord-américains impliquant ce type d'occupant se produisit à Globe, Arizona, le 9 juin 1960. Dans ce cas, une famille voyageait en automobile vers la Californie lorsqu'un nain velu, de petite taille, avec des yeux jaunes brillants, apparut soudainement sur le côté de la route et fit face à l'auto se dirigeant vers lui, puis courut rapidement dans les bois voisins. (12).



Catégorie 3 : Nains sans appareil respiratoire et sans fourrure.

Cette catégorie est typiquement représentée par le cas d'occupants qui eut lieu à Hopkinsville, Kentucky, le 21 avril 1955. L'"ufonaute" de ce cas avait particulièrement une bouche "de grenouille" et ses bras se terminaient par des pinces, ou griffes. (13).

Les événements bizarres d'avril débutèrent lorsqu'un ami de la famille Sutton, Bill Taylor, sortit de la maison de ferme pour aller chercher de l'eau au puits situé tout près. Puis, peu de temps après que Bill eut aperçu un brillant engin se poser, des créatures luminescentes, avec mains griffues battant l'air, s'approchèrent de la maison. Plusieurs de ces créatures furent tirées à bout portant par les Sutton, sans causer d'effet sur elles. Les créatures montèrent dans les arbres, grimperent sur le toit de la maison et se promènèrent partout sur le terrain. La confrontation dura toute la soirée, jusqu'au moment où les Sutton purent se sauver en automobile et avertir le shérif local.

Une autre rencontre eut lieu à Branch Hill, Ohio, également en avril 1955, avec des créatures semblables. Dans ce cas-là, un homme se dirigeant vers sa demeure, de nuit, rencontra trois petits humanoïdes se tenant sur le côté de la route. Une des créatures avait les bras levés et tenait une sorte de bâton duquel s'échappait des étincelles. Le témoin arrêta son auto

à environ 6 m des trois êtres; il pouvait distinguer leurs traits dans la lumière de ses phares d'auto, excepté leurs pieds cachés dans l'herbe. Leur apparence "de grenouille" était bien évidente, sauf que ces créatures avaient des mains normales, un torse très bombé sur le côté droit, et mesuraient environ 15 cm de plus que les êtres rencontrés par la famille Sutton.

Le témoin sortit de l'auto et se plaça près du pare-chocs avant, où il sentit une forte odeur émanant des 3 créatures. Saisi de peur, le témoin remonta vite dans son auto et alla rapporter le cas aux autorités.

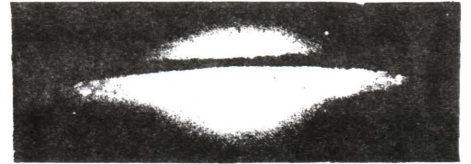
DEUXIEME PARTIE DANS LE NO 6

JEFF HOLT

Références

- (1) : L'ère moderne de l'activité ufologique est habituellement mentionnée comme ayant débuté en 1947.
- (2) : David Webb, 1973-Year of the Humanoids, p. 28.
- (3) : APRO BULLETIN, Mars 1975.
- (4) : Jacques Vallée, Passport to Magogonia, Henry Regnery Company, Chicago, Illinois, 1969, p. 209.
- (5) : Ibid., p. 210.
- (6) : Ibid., p. 227.
- (7) : Ibid., p. 244.
- (8) : Jacques Vallée, Challenge to Science-The UFO Enigma, Ballantine Books, New York, N.Y., 1974, p. 108.
- (9) : Jacques Vallée, Passport to Magogonia, p. 222.
- (10) : Coral and Jim Lorenzen, Flying Saucers Occupants, New American Library, New York, N. Y., 1967, p. 103.
- (11) : Ibid., p. 104.
- (12) : Ibid., p. 129.
- (13) : Charles Bowen, Editor, The Humanoids, Henry Regnery Company, Chicago, Illinois, 1969, p. 152.
- (14) : SKYLOOK magazine, novembre 1974, pp. 4-8.

INFORMATIONS



○

L'intérêt sérieux pour l'ufologie se manifeste de plus en plus au Québec; surtout, et pour cause, en milieu étudiant et universitaire. Ainsi, depuis plusieurs mois, des groupes locaux ou régionaux se sont formés et, même si leurs effectifs sont parfois restreints et leurs moyens limités, ces groupes parviennent néanmoins à mener leur travail avec une certaine efficacité. L'information faisant partie de leur action, ils organisent à l'occasion des programmes ou des présentations à leurs collèges, CEPEs ou universités, et le public y est quelquefois invité.

Parmi ces groupes, quatre au moins semblent tenir le coup et ils nous ont demandé si, par l'intermédiaire de la revue, nous pouvions en aviser les lecteurs. Il nous fait donc plaisir de donner l'adresse des directeurs de ceux-ci, dans un esprit de collaboration.

Tél.: 271-8837.

A Montréal : M. Jacques Gagnon, 917 rue Laurier, Est.

A Montréal : M. François Turcot, 2303 Harvard, App. 16, Montréal. H4A 2W1. Tél.: 481-5028.

A Pointe-Gatineau : M. Gaston Guitard, 27 rue Renaud, Pointe-Gatineau, Québec. J8T 3A2. Tél.: 1-819-771-6816.

A Baie-Comeau : M. André Saint-Laurent, UFO-Club, 16 rue Taché, Baie Comeau, Québec.

Egalement, certains étudiants, forts de leurs connaissances dans le domaine, et intéressés à informer directement la population, entreprennent présentement la réalisation de montages audio-visuels ou de films sur l'ufologie. Dans ce but de collaboration, ils désirent vivement échanger avec d'autres chercheurs, soit pour présenter leur programme, soit pour contribuer à la réalisation de celui-ci. Ce sont :

François Patenaude, 241 rue des Landes, Préville, Saint-Lambert, Québec. Tél.: 672-5483.

Robert Henry, 618 rue Smart, Côte Saint-Luc, Montréal, Québec. Tél.: 482-5942.

Jacques Fournier, 7552 Lisieux, Ville St-Léonard, Montréal, Québec. Tél.: 374-0800.

○

" OVNI - UFO ' 76 " à Rouyn.

Le 7 février 1976, je me rendais à Rouyn pour y rencontrer un groupe régional de recherche sur les faits mystérieux, le Trimoine du Lotus, Case Postale 578, Rouyn, Québec. Parti de Dorval à midi, j'arrivai à Rouyn 45 minutes plus tard. Je fus chaleureusement accueilli à l'aérogare par 4 des membres du Comité de Direction du groupe. Nous avons réglé les formalités d'usage à l'hôtel et le groupe me fit visiter la ville. Ensuite, nous nous sommes tous rendus au Théâtre du Cuivre où une soirée d'information publique sur l'ufologie avait été organisée.

Ainsi, de 7 heures à Minuit, le public eut droit à une bonne séance d'information, bien remplie et variée à souhait. D'abord, le groupe présenta au public son Comité de Direction, ses moyens de recherche et ses buts, en l'invitant à se joindre à lui.

Ensuite, le chercheur québécois bien connu, Jean Ferguson, donna une intéressante causerie sur plusieurs cas d'observations d'humanoïdes survenus dans la région et sur lesquels il a enquêté; il présenta brièvement ses motifs d'intérêt pour l'ufologie, avec quelques anecdotes personnelles; et finalement il parla quelque peu de son prochain livre à paraître en 1976; le tout agrémenté de remarques pertinentes, et

quelquefois amusantes, sur les réactions du public et des autorités vis-à-vis des cas qui surviennent, et de ses activités. Puis j'enchaînai avec la présentation de mon montage audio-visuel " OVNI-UFO '76 ", qui fut bien accueilli par le public. Suivit une courte intermission avec, finalement, la dernière partie de la séance, soit la projection du film " Présence des Extra-Terrestres ".

Le public fut vraiment comblé par la quantité d'activités présentées à cette soirée, et malgré la longueur de celle-ci, la salle, à capacité d'environ 400 personnes, resta remplie pratiquement jusqu'à la fin. La revue UFO-QUEBEC fut aussi présentée, et s'attira des compliments de par sa qualité. Certaines gens restèrent même dans le hall pour s'informer.

UFO-QUEBEC à Saint-Hyacinthe.

Le 22 février 1976, une autre séance semblable eut lieu, cette fois à Saint-Hyacinthe, sous l'égide de la Société d'Astronomie de Saint-Hyacinthe.

Malgré la température plutôt défavorable, et en dépit d'une panne d'électricité qui retarda de près de 40 minutes la projection du montage (panne de courant non pas due aux OVNI, mais bien aux conditions atmosphériques (??)), la séance eut lieu finalement, à la satisfaction des organisateurs et de l'assistance.

Marc Leduc, au préalable, avait bien présenté au public les raisons d'existence de UFO-QUEBEC, ses fondateurs, ses buts, ses moyens d'enquête, etc.

Robert Sapienza donna quelques informations sur des cas, et Philippe Blaquière renseigna les gens sur la revue, dont les copies apportées s'écoulèrent rapidement.

" Le Procès des Soucoupes Volantes " fut également disponible sur place.

A nouveau, une bonne centaine de personnes purent se rendre compte que l'ufologie est une recherche complexe, de par ses nombreuses caractéristiques, mais combien intéressante et importante, surtout de nos jours.

Nous profitons donc de ces occasions pour remercier les deux groupes organisateurs de ces séances, et nous invitons les autres groupes, intéressés à organiser des séances similaires, à contacter UFO-QUEBEC. Des arrangements seront faits pour vous aider à réaliser vos projets de programmes d'information publique.

LES UFOs aux Hautes Etudes Commerciales

par : Pierre Smith.

Le problème des UFOs préoccupe, semble-t-il, de plus en plus de personnes, de différentes sphères de la société. C'est, du moins, ce que j'ai pu retenir de ma présentation de diapositives, le 9 février 1976, devant un auditoire intéressé d'environ 40 personnes, à l'École des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, dans l'enceinte même de la vénérable institution.

Après le visionnement de ces diapositives, la courte période qui suivit me permit de constater, par les questions posées, que les étudiants des HEC sont beaucoup plus ouverts et renseignés aux réalités hors de leur champ d'étude, que certains gens veulent bien croire.

Le succès de cette "mini-conférence", considérant le fait que je la présentais en même temps que la causerie du ministre des Affaires Culturelles et qu'une assemblée des étudiants pour affaires académiques, permettra probablement d'autres présentations semblables dans un avenir rapproché.

Je tiens à remercier tout particulièrement M. Sylvain Chartier, étudiant de 2^{ème} BAA et coordonnateur du projet Coopération Didactique, dans le cadre duquel la conférence s'inscrit, et M. Pierre-Paul Cournoyer, également étudiant de 2^{ème} BAA, pour l'aide précieuse apportée à la réalisation de cette manifestation.

Dans l'esprit de coopération internationale qui anime la plupart des groupements ufologiques, UFO-QUEBEC se joint à ceux-ci pour la publicité réciproque. Nous vous donnons donc ci-dessous les noms, adresses et conditions d'abonnement à la revue des principaux et plus effectifs de ces groupements.

U.S.A

FRANCE

CERCLE FRANCAIS DE RECHERCHES UFOLOGIQUES.
 Directeur : Francis Schaefer.
 Revue bimestrielle : UFOLOGIA - C.F.R.U.
 Adresse : C.F.R.U., B. P. # 1, 57600 FORBACH, France.
 Abonnement annuel, Québec et Canada : 50 F. (environ \$10).

LUMIERES DANS LA NUIT.
 Fondateur : Raymond Veillith.
 Revue mensuelle : LUMIERES DANS LA NUIT.
 Adresse : LDLN, " Les Pins ", 43400 LE-CHAMBON-SUR-LIGNON, France.
 Abonnement à la revue : 35 F (ordinaire).
 Abonnement à la revue PLUS Supplément VUES NOUVELLES : 46 F.
 Etranger : Ajouter 8 F pour envoi aérien.

OURANOS.
 Directeur : Pierre Delval.
 Revue trimestrielle : OURANOS.
 Adresse : OURANOS, B.P. 836 RP, 38018 Grenoble Cédex, France.
 Abonnement : 55 F.

GROUPEMENT D'ETUDE DES PHENOMENES AERIENS.
 Président : René Fouéré.
 Revue trimestrielle : PHENOMENES SPATIAUX.
 Adresse : GEPA, 69 rue de la Tombe-Issoire, 75014 Paris, France.
 Abonnement : 50 F.

GROUPEMENT D'ETUDE DES OBJETS SPATIAUX.
 Directeur : Gérard Lebat.
 Service régulier de publications ufologiques.
 Adresse : G.E.O.S., Service Publicité, Saint-Denis-les-Rebais, 77510 REBAIS, France.

GROUPEMENT D'ETUDES ET DE RECHERCHES UFOLOGIQUES.
 Président : Joel Duquesnoy.
 Publication (base irrégulière) : UFOVNI.
 Adresse : GERU, 18 rue François-Mériaux, 59150 Wattrelos, France.

BELGIQUE

SOCIETE BELGE D'ETUDES DES PHENOMENES SPATIAUX.
 Président : André Boudin; Secrétaire-gén.: Lucien Clerebaut.
 Revue bimestrielle : INFORESpace.
 Adresse : SOBEPS, Boulevard Aristide Briand 26, 1070 - Bruxelles, Belgique.
 Abonnement : 450 FB (francs belges), environ \$ 13.

CANADA

CANADIAN UFO REPORT.
 Directeur : John Magor.
 Publication trimestrielle : CANADIAN UFO REPORT.
 Adresse : CUFOR, P.O. Box 758, Duncan, B.C., Canada
 Abonnement : \$ 5 pour 6 numéros. V9L 3Y1

ANGLETERRE

FLYING SAUCER REVIEW.
 Editeur : Charles Bowen
 Revue bimestrielle : FLYING SAUCER REVIEW.
 Adresse : F.S.R., P.O. Box 25, Barnet, Herts, EN5 2NR, ENGLAND.
 Abonnement : \$ 9.

MUTUAL UFO NETWORK.
 Directeur : Walter Andrus; Rédacteur : Dwight Connelly.
 Revue mensuelle : SKYLOOK.
 Adresse : SKYLOOK, The UFO Monthly, 26 Edgewood Drive, Quincy, Illinois 62301, U.S.A. (\$ 9).

OFFICIAL UFO.
 Editeur : Bernard O'Connor.
 Adresse : OFFICIAL UFO, Countrywide Publications Inc., 257 Park Avenue South, New York, N.Y. 10010, USA
 Abonnement : \$ 8 pour 9 numéros.

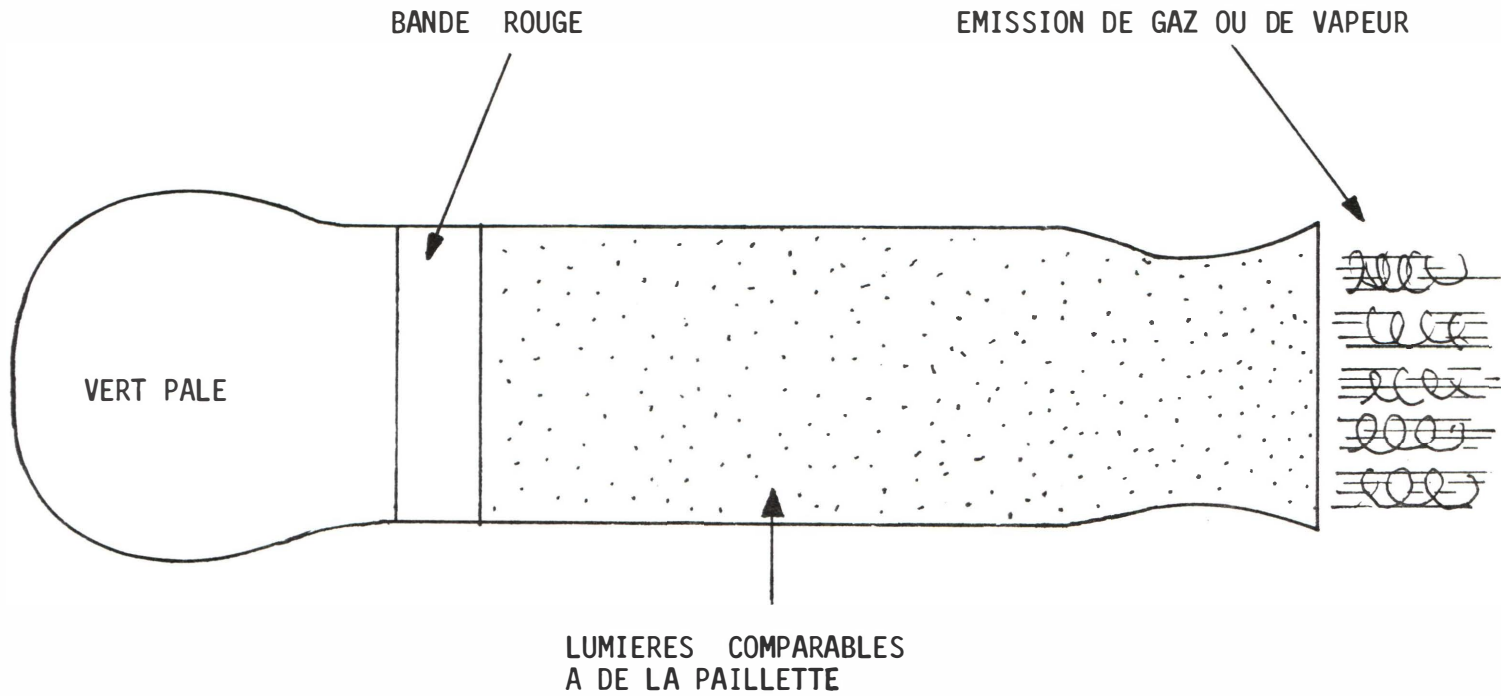
AERIAL PHENOMENA RESEARCH ORGANIZATION.
 Directeurs : Coral & Jim Lorenzen.
 Publication bimestrielle : THE APRO BULLETIN.
 Adresse : A.P.R.O., 3910 E. Kleindale Road, Tucson, Arizona 85712, USA
 Abonnement : \$ 8 (publication mensuelle depuis 1975).

CENTER FOR UFO STUDIES.
 Directeur : Dr Joseph Allen Hynek.
 Pas de publication régulière.
 Adresse : CUFOS, p. o. box 11, Northfield, Illinois 60093, USA.

* **THE OHIO UFO INVESTIGATORS LEAGUE.**
 Director : John Michael.
 Publication trimestrielle : THE OHIO SKY WATCHER.
 Adresse : OUFOIL, 5852 E. River Road, Fairfield, Ohio 45014, USA.

THE EDEN BULLETIN,
 Directeur : Jerome Eden.
 Publication trimestrielle : THE EDEN BULLETIN.
 Adresse : P. O. box 34, Careywood, Idaho 83809, USA.
 Abonnement : \$ 4.50





VOIR LA DESCRIPTION DES CAS AUX PAGES 4 et 5

OVNI AU-DESSUS DE DORVAL

